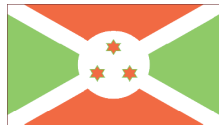


REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION  
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

## MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MABANDA



PROVINCE MAKAMBA

Makamba, Septembre 2006

# TABLES DES MATIERES

	<b>Pages</b>
<b>ABREVIATIONS</b>	
<b>PREFACE</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE .....</b>	<b>1</b>
1.1. Situation géographique .....	1
1.2. Organisation Administrative .....	1
1.3. Climat .....	3
1.4. Relief et hydrographie .....	3
1.5. Les sols .....	3
1.6. Flore et faune.....	4
<b>CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>5</b>
2.1. Evolution de la population de la commune de 2003-2010.....	5
2.2. Population et densité .....	5
2.3. Structure de la population de la province par commune et par sexe.....	5
<b>CHAPITRE III : AGRICULTURE .....</b>	<b>8</b>
3.1. Généralités .....	8
3.2. Situation des principales cultures .....	8
3.3. Facteurs de production .....	14
3.4. Encadrement technique et vulgarisation agricole.....	15
3.5. Intervenants.....	15
<b>CHAPITRE IV : ELEVAGE .....</b>	<b>16</b>
4.1. Généralités.....	16
4.2. Situation actuelle de l'élevage.....	17
4.3. Types d'élevages et effectifs par espèce.....	19
4.4. Santé animale.....	23
4.5. Financement .....	25
4.6. Situation du personnel soignant.....	25
4.7. Principaux Produits et Sous-Produits d'Elevage.....	25
<b>CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE .....</b>	<b>26</b>
5.1. Pêche.....	26
5.2. Pisciculture.....	26
<b>CHAPITRE VI : FORETS .....</b>	<b>27</b>
6.1. Les boisements naturels .....	27
6.2. Boisement artificiels .....	27
6.3. L'agroforesterie.....	28
6.4. Exploitation forestière.....	29

<b>CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT .....</b>	<b>30</b>
7.1. Industrie.....	30
7.2. Artisanat .....	30
<b>CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS, ET CARRIERES.....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE IX : ENERGIE.....</b>	<b>33</b>
9.1. Energie électrique .....	33
9.2. Desserte en énergie par les groupes électrogènes.....	33
9.3. Bois de chauffe et charbon.....	33
9.4. Produits pétroliers (hydrocarbures).....	33
<b>CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES .....</b>	<b>34</b>
10.1. Commerce .....	34
10.2. Services.....	40
<b>CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE .....</b>	<b>42</b>
11.1. Situation actuelle.....	42
11.2. Réinsertion et réinstallation des sinistrés.....	42
11.3. Habitat.....	43
<b>CHAPITRE XII : SANTE .....</b>	<b>45</b>
12.1. Etat actuel du secteur .....	45
12.2. Données épidémiologiques.....	45
12.3. Médecine préventive (données sur la vaccination.....	45
12.4. Infection VIH/SIDA .....	46
12.5. Médecine traditionnelle.....	46
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	47
12.7. Ressources humaines.....	48
12.8. Intervenants dans le secteur santé.....	49
12.9. Approvisionnement en eau potable.....	50
<b>CHAPITRE XIII : EDUCATION .....</b>	<b>52</b>
13.1. Généralités .....	52
13.2. Enseignement formel .....	52
13.3. Enseignement informel .....	55
13.4. Gestion du système scolaire.....	55
13.4.Efficacité du système.....	55
13.5. Intervenants.....	56
<b>CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT .....</b>	<b>57</b>
14.1. Encadrement des jeunes .....	57
14.2. Sport .....	57
14.3. Patrimoine culturel.....	58

<b>CHAPITRE XV : JUSTICE .....</b>	<b>59</b>
15.1. Généralités.....	59
15.2. Services judiciaires .....	59
15.3. Infrastructures.....	60
15.4. Equipements.....	60
15.5. Personnel .....	61
15.6. Justice Gracieuse .....	61
<b>CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>62</b>
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>74</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	: Adduction d'Eau Potable
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réintégration des Sinistrés
ARV	: Anti- Rétro Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BV	: Bassins Versants
CDF	: Centre de Développement Familial
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	: Ecole Primaire
EN	: Ecole Normale
EPC	: Equipe de Prise en Charge
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IO	: Infection Opportuniste
MIPAREC	: Ministère pour la Paix et la Réconciliation
ODAG	: Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning And Development Collaborative International
PARESI	: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH / SIDA
RBP <sup>+</sup>	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
TPO	: Transcultural Psycho-social Organisation

## PREFACE

*La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .*

*En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...*

*La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.*

*Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.*

*Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.*

*A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.*

*Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.*

*A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.*

*Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisées et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.*

*En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune.*

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA  
RECONSTRUCTION NATIONALE**

  
**Madame Marie-Goreth NIZIGAMA**

## INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Mabanda.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.



# CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

## 1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Mabanda est limitée au (à l'):

- Nord par la commune Makamba ;
- Sud par la République Unie de Tanzanie ;
- Est par la commune Kibago ;
- Ouest par la commune Nyanza-Lac ;
- Nord- Ouest par la commune Vugizo.

Le chef-lieu de la commune est situé à 18km au sud de la ville Makamba.

### 1.1.1. Superficie (km<sup>2</sup>).

- Commune : 294,94
- Province: 1959,60
- Pays: 27.834
- % commune /province: 15,05
- % commune /pays : 1,06

## 1.2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

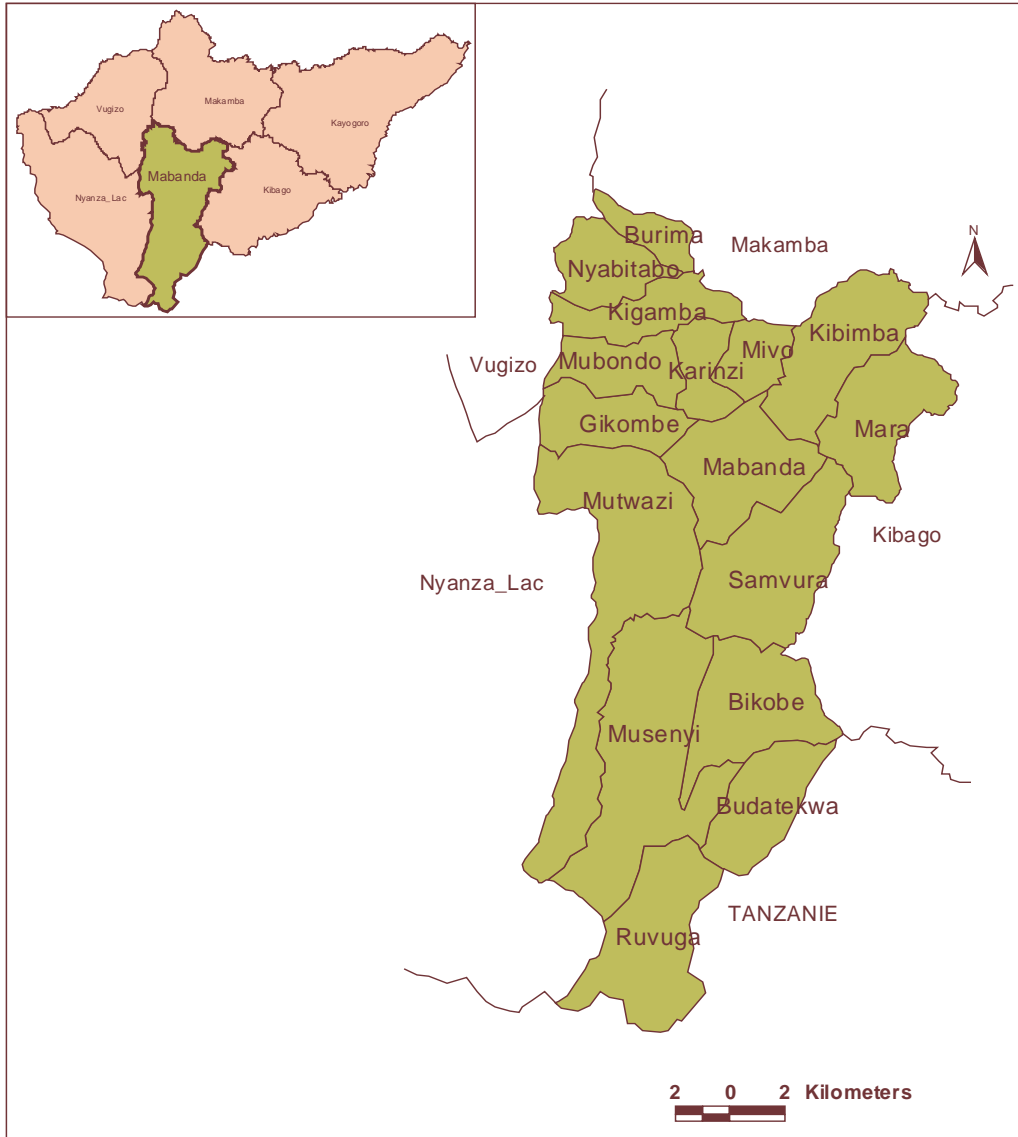
La commune compte 3 zones subdivisées en 19 collines de recensement.

Tableau 1.1 : Découpage administratif de la commune

Zones	Nom de collines de recensement	Zones	Nom de colline de recensement	
Gitara	1. Bikobe	Mabanda	13. Gikombe	
	2. Budaketwa		14. Gikurazo	
	3. Musenyi		15. Kibimba	
	4. Nyamugari		16. Mabanda	
	5. Ruvuga		17. Mara	
Kayogoro	6. Bukunda		18. Mutwazi	
	7. Burima		19. Samvura	
	8. Karinzi		<b>Total commune</b>	<b>19</b>
	9. Kigamba			
	10. Mivo			
	11. Mubondo			
	12. Nyabitabo			

Source : Découpage administratif du Burundi/MININTER  
/DPP/IFES/USAID/décembre 2005

## Découpage administratif de la commune



### **1.3. CLIMAT**

Le climat de la commune Mabanda est doux et caractérisé par la région naturelle du Buragane. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois.

Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes (17 et 23°C).

#### **1.3.1. Régions naturelles**

La commune Mabanda s'étend sur une seule région naturelle à savoir le Buragane.

Tableau 1.2. : Région naturelle de la commune.

<b>Commune</b>	<b>Situation Géographique</b>	<b>Régions naturelles</b>	<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>
Mabanda	Centre-Sud	Buragane	294,94
<b>Province</b>			<b>1959,6</b>

Source : IGEBU

Elle est caractérisée par un (e) :

- Altitude d'environ 780 à 2000m.
- Climat de type tropical
- Végétation constituée par une galerie de savanes et de forêts claires,
- Température moyenne annuelle de 18 °C

### **1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE**

#### **1.4.1. Relief**

La commune Mabanda est constituée de bas plateaux et des plaines qui se prolongent jusqu'au Nord-Ouest de la Tanzanie. Son altitude est comprise entre 1500 et 2500m ; avec une végétation formée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition ;

#### **1.4.2. Hydrographie**

Les principaux cours d'eau de la commune sont : Malagarazi, Mugombwa, Mushara, Mukombe, Nyagatwenzi, Gisogo, Mushwabure, Mushishi.

### **1.5. SOLS**

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques.

Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité élevé.

## **1.6. FLORE ET FAUNE**

### **1.6.1 Flore**

Les forêts naturelles de la commune sont constituées par les paysages protégés de Makamba-Mabanda-Nyanza Lac. La flore de ces paysages est en grande partie celle des forêts claires avec dominance des espèces végétales comme Parinari albizia, Brachystegia div.sp et Uapaca div.sp.

A côté de des forêts claires, des galeries forestières s'étendent sur les pentes inaccessibles de Rukonwe, constituées de diverses essences dont Newtonia buchananii avec des saavanes essentiellement herbacées qui tapissent les crêtes et les pentes rocheuses ou rocailleuses.

### **1.6.2. Faune**

La commune Mabanda héberge beaucoup d'espèces de mammifères dont le potamochère, le céphalophe de Grimm, et le guib harnaché. Le colobe de faséole et le buffle du cap seraient récemment disparus suite aux effets du braconnage. Elle compte également des espèces d'oiseaux sauvages et de reptiles.

Concernant les arthropodes, le paysage protégé renferme beaucoup de termitières, d'isoptères sociaux et lucifuges appelés communément fourmis blanches qui jouent un rôle éminent dans les écosystèmes forestiers notamment dans la décomposition du bois et le transfert de terre.

Les arthropodes sont particulièrement présents dans les forêts clair parsemées de termitières où pullulent des fourmis rouges (Dorylus) pendant la saison pluvieuse.

## **CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE**

### **2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE 2003 - 2010**

Le tableau .2.2 indique les projections de la population de la commune. En 2010, cette population sera de 73237 habitants

Tableau .2.1 : Projection de l'évolution de la population de la commune Mabanda

<b>Année</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Commune</b>								
Mabanda	51257	53938	56759	59727	62851	66138	69597	73237
<b>Total province</b>	<b>43847</b>	<b>461336</b>	<b>485464</b>	<b>510853</b>	<b>537571</b>	<b>565686</b>	<b>595271</b>	<b>626404</b>

Source : MININTER/DPP/mars 2006

### **2.2. POPULATION ET DENSITE**

#### **2.2.1. Population**

Commune : 56759 habitants  
Province : 485 401 habitants  
Pays : 7 610 584 habitants  
% commune/province : 11,69  
%commune/ pays : 0,75

#### **2.2.2. Densité**

Commune : 180 hab/km<sup>2</sup>.  
Province : 248 hab/ km<sup>2</sup>  
Pays : 273 hab/ km<sup>2</sup>

La densité de la commune est à la fois inférieure à la densité de la province et à celle du pays.

### **2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE**

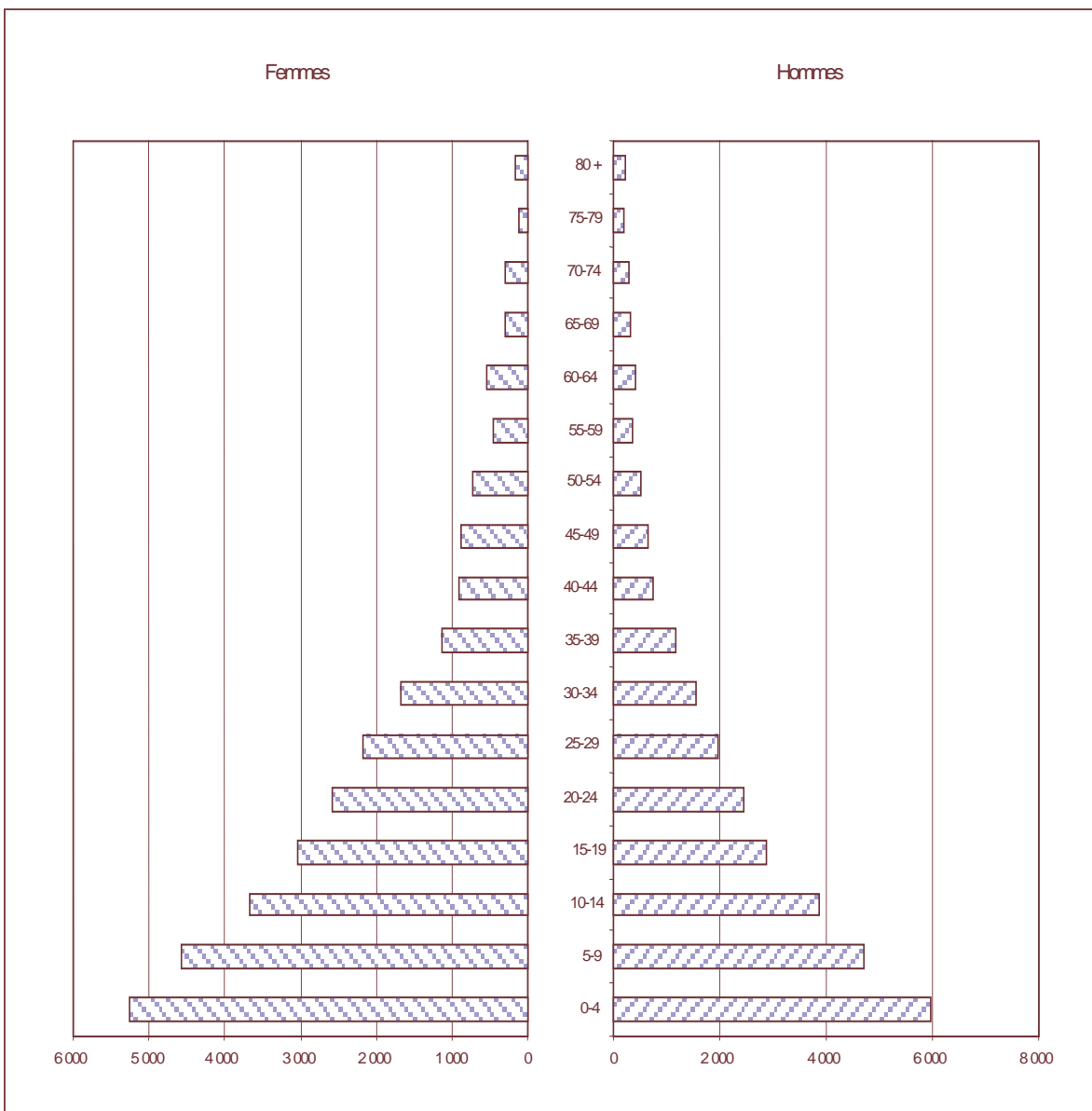
La population de la commune est composée en majorité par des jeunes de moins de 25ans qui représentent 67 % de sa population. (Tableau .2.2).

Tableau 2.2 : Population par tranches d'âges en 2005

<b>Groupes d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Population de la commune</b>	<b>Population de la commune</b>
0-4	5 973	5 264	11 237	<b>77.733</b>
5-9	4 706	4 563	9 269	<b>78.160</b>
10-14	3 876	3 673	7 549	<b>75.067</b>
15-19	2 870	3 041	5 911	<b>54.270</b>
20-24	2 437	2 588	5 025	<b>31.618</b>
25-29	1 973	2 166	4 139	<b>28.254</b>
30-34	1 553	1 674	3 227	<b>26.220</b>
35-39	1 150	1 134	2 284	<b>22.749</b>
40-44	752	914	1 666	<b>27.147</b>
45-49	638	888	1 526	<b>17.647</b>
50-54	502	720	1 222	<b>13.811</b>
55-59	358	451	809	<b>8.267</b>
60-64	435	547	982	<b>8.253</b>
65-69	312	297	609	<b>5.534</b>
70-74	304	297	601	<b>4.597</b>
75-79	190	118	308	<b>2.301</b>
80 et +	217	168	385	<b>1.757</b>
<b>Total</b>	<b>28 246</b>	<b>28 503</b>	<b>56 749</b>	<b>485.401</b>

Source : MININTER/DPP/ mars 2006.

# Pyramide des âges de la population de la commune en 2005



## **CHAPITRE III : AGRICULTURE**

### **3.1. GENERALITES**

En commune Mabanda, plus de 90% de la population vivent de l'agriculture traditionnelle. Ces agriculteurs ou éleveurs ruraux possèdent des modes de vie très variés.

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toute la province Makamba.

Suite à l'utilisation rudimentaire « traditionnel » : les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare, les rendements sont généralement faibles et la grande partie de la production agricole notamment vivrière est destinée à l'autoconsommation.

Les revenus générés par la production restent toujours faibles et le niveau de vie de la population est très bas.

Le régime foncier pratiqué dans la commune est le type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exploitation aux familles au sein desquelles, les individus ont les droits et les devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent.

### **3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES**

La population s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et dans une moindre mesure les cultures maraîchères et fruitières

#### **3.2.1. Cultures vivrières**

Les principales cultures vivrières pratiquées dans la commune Mabanda sont les suivantes par ordre d'importance : Banane, Pomme de terre, Patate douce, Haricots, Maïs et le manioc.



Tableau 3.1 : Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) en tonnes.

Cultures communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Production moyenne	Part de chaque commune (%)	Classement des communes / province
Kayogoro	1183	1758	1697	22711	3228	0	30578	6.83	6 <sup>ème</sup>
Kibago	18530	5118	4633	26720	479	40	55520	12.41	5 <sup>ème</sup>
<b>Mabanda</b>	<b>50988</b>	<b>1367</b>	<b>1398</b>	<b>41080</b>	<b>7508</b>	<b>3259</b>	<b>105600</b>	<b>23.60</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>
Makamba	9154	8722	9018	50999	10076	38	88007	19.67	3 <sup>ème</sup>
Nyanza- Lac	2448	1222	456	91440	396	0	95962	21.45	2 <sup>ème</sup>
Vugizo	5376	2330	1195	9366	19702	33809	71778	16.04	4 <sup>ème</sup>
<b>Total province</b>	<b>87679</b>	<b>20517</b>	<b>18397</b>	<b>242316</b>	<b>41389</b>	<b>37147</b>	<b>447445</b>		
Proportion (%)	20	4,6	4,1	54	9	8	100		
Classement	2 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>			

Source : DPAAE/ Makamba/mars 2006

Par rapport à la production totale de la province, la commune Mabanda produit 23.60 % et occupe la 1<sup>ère</sup> place. Elle produit plus de 58.15% de la production de banane, 18.14 % de la production de patate douce, 16.95% de manioc, 8.77% de pomme de terre, 7.6% de maïs et 6.66% de la production de haricot.

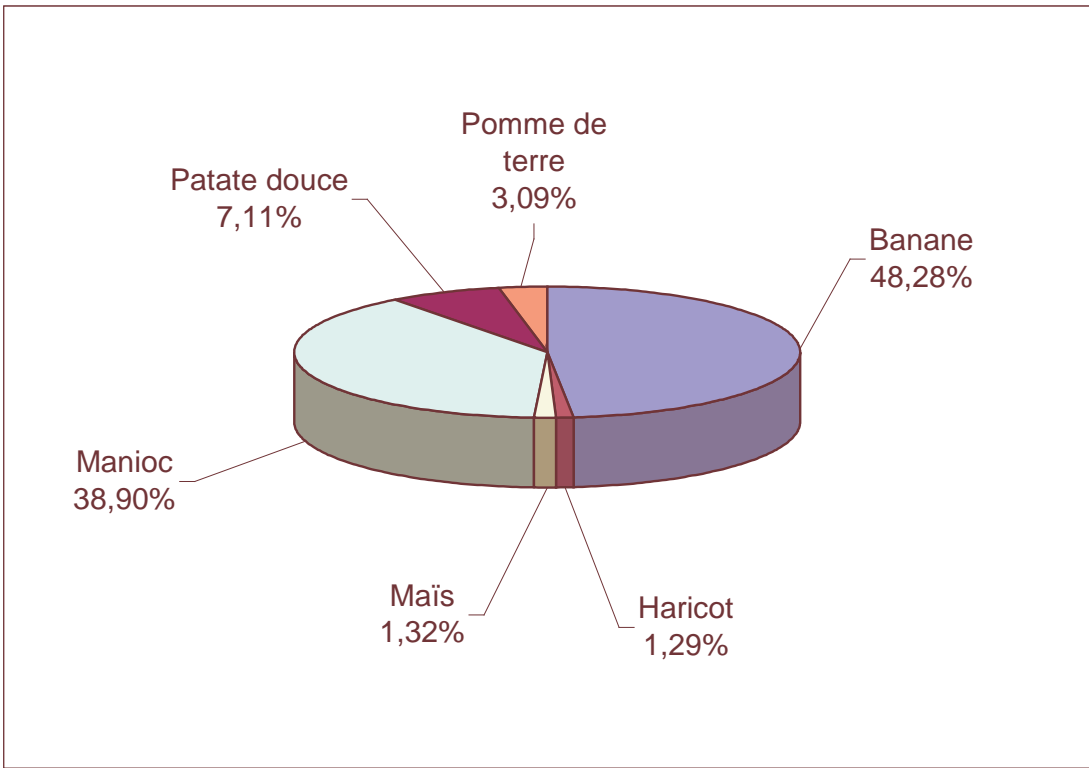
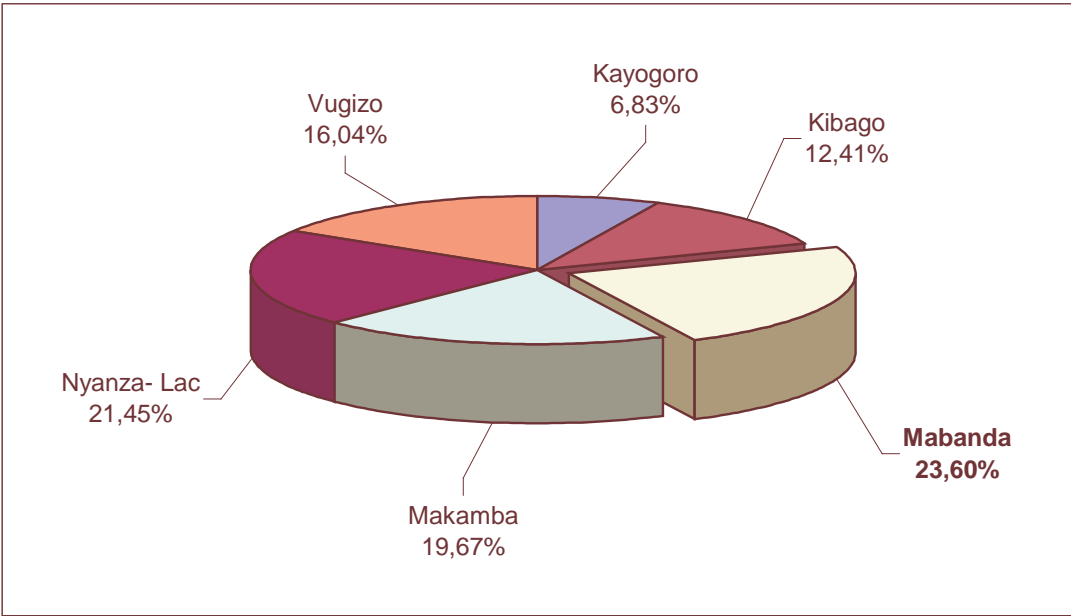
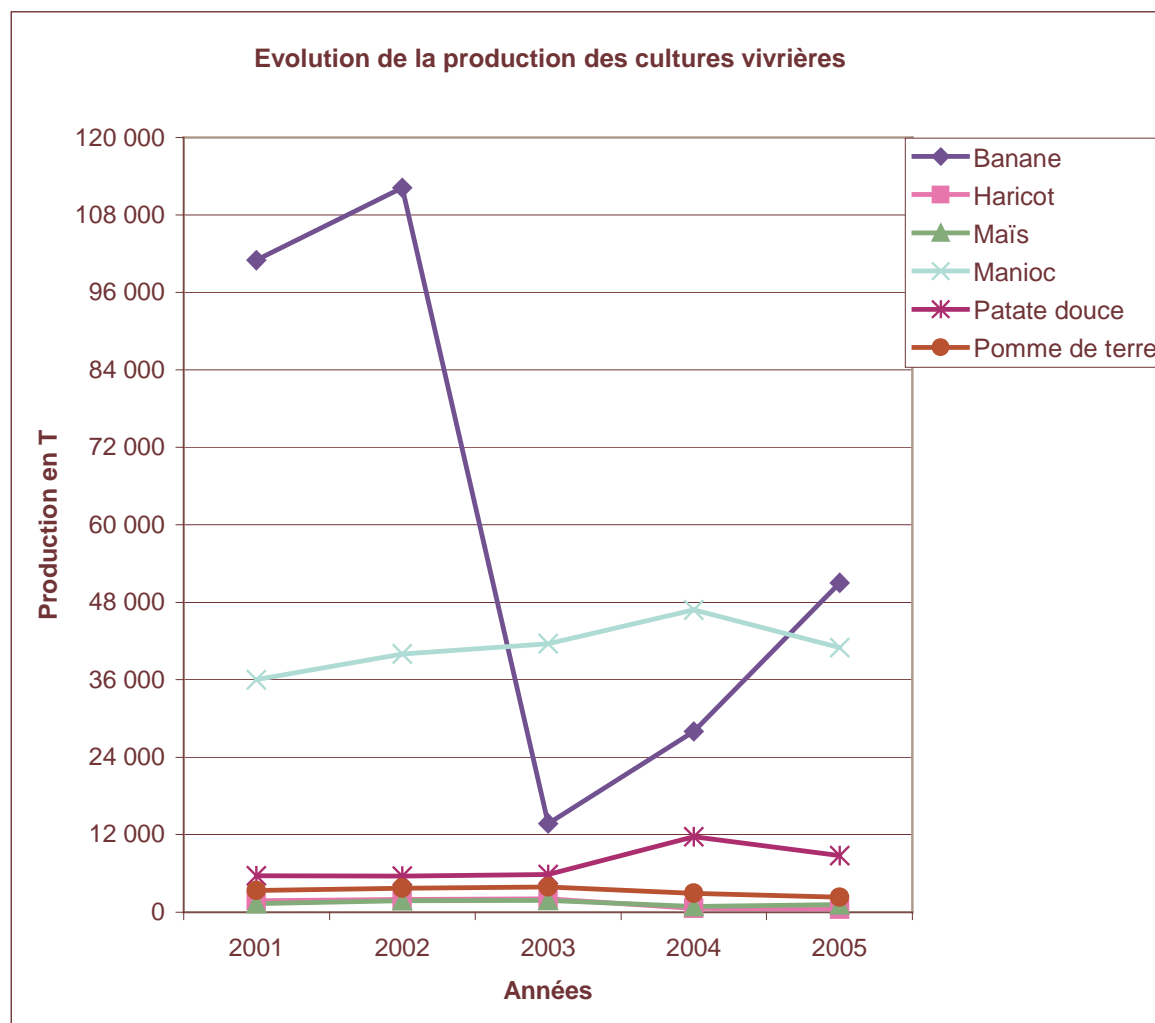


Tableau 3.2 : Evolution des cultures vivrières dans la commune de 2001 à 2005(en tonnes)

Année Culture	2001	2002	2003	2004	2005	Classement	Moyenne	Ecart	%
Banane	100989	112210	13739	28000	50988	1 <sup>ère</sup>	50988	- 50.001	-49,51
Haricot	1760	1950	2080	585	460	6 <sup>ème</sup>	1367	- 1300	-73,86
Maïs	1372	1750	1820	878	1171	5 <sup>ème</sup>	1398	- 201	-14,65
Manioc	36000	40000	41600	46824	40971	2 <sup>ème</sup>	41080	+4971	+13,81
Patate douce	5640	5600	5814	11706	8780	3 <sup>ème</sup>	7508	+3140	+55,67
Pomme de terre	3375	3750	3900	2927	2341	4 <sup>ème</sup>	3259	- 1034	-30,64

Source : DPAAE/Makamba/mars 2006



### 3.2.1.1. Banane

Toutes variétés des bananes sont réunies dans la commune Mabanda : banane à bière, banane à fruits et banane à dessert.

L'estimation de l'importance de la production au niveau provincial, la banane se place en 1<sup>ère</sup> place avec une moyenne annuelle de 50 988 tonnes, soit plus de 58 %.

La banane à bière, récoltée avant maturité ensuite soumise à l'ensilage pour la fabrication de la bière locale appelée « isongo » ou « urwarwa », joue un rôle important dans la génération des revenus des paysans de Mabanda.

### 3.2.1.2. Manioc

Le manioc constitue la première culture vivrière importante dans la vie de la population de Mabanda en général et dans la vie des Barundi en particulier. Le manioc peut être consommé comme tubercules cuits ou de farine pétrie appelée « Bugari ». Les feuilles du manioc « Isombe » constituent un légume très apprécié. Sa production occupe le 5<sup>ème</sup> rang au niveau de la province.

### 3.2.1.3. Patate douce

La patate douce constitue, au même titre que la banane, un aliment de base pour la population de Mabanda et elle occupe la 4<sup>ème</sup> position au niveau de la production dans la province de Makamba.

### 3.2.1.4. Pomme de terre

La pomme de terre est une culture de rente. Elle constitue aussi l'un des aliments de base comme la banane, le manioc et le maïs.

Au niveau des productions communales, Mabanda vient en deuxième position après Vugizo.

### 3.2.1.5. Maïs

La culture du maïs n'est pas développée dans la commune Mabanda, il est toujours cultivé en association avec le haricot. Sa production est estimée à 1171 T. soit 1,32 % au niveau provincial. Sa production est destinée à l'autoconsommation.

Les produits comme sorgho, riz et soja ne jouent pas un rôle remarquable dans la production des produits vivriers de la commune Mabanda.

### 3.2.1.6. Haricot

Cette légumineuse accompagne tous les repas des populations de la commune. Le haricot est une source importante de protéines végétales pour les ménages. Sa production est de 1 367 tonnes, soit 72 % de la production de la province et occupe le 5<sup>ème</sup> rang.

### **3.2.2. Cultures fruitières**

Il existe des plantations fruitières, notamment les orangers, les mandariniers, les citronniers, les avocatiers et les manguiers dans la commune. L'inventaire de ces arbres fruitiers date de temps où il y avait des encadreurs agricoles sur les collines. Depuis leur départ, la situation sur les cultures fruitières n'est plus maîtrisée.

### **3.2.3. Cultures maraîchères**

Les cultures maraîchères rencontrées dans la commune Mabanda sont : les choux, les tomates, les oignons blancs et rouges, les aubergines, les poivrons, les courges, les carottes, etc.... Tandis que l'avocatier, le goyavier, le papayer, le manguiers... constituent les principales cultures maraîchères de la commune Mabanda.

Les semences maraîchères se vendent principalement dans les kiosques des petits commerçants privés. Une autre partie de ces semences est mise à disposition par certains projets et ONG comme la FAO et le Projet PRASAB. Ces semences sont distribuées aux ménages vulnérables. La production des cultures maraîchères est mal connue par manque d'un système fiable de collecte des données.

### **3.2.4. Culture de rente**

Les cultures de rente qu'on rencontre dans la commune de Mabanda sont : le café et l'ananas.

#### **3.2.4.1. Café**

Le café est cultivé dans la commune Mabanda surtout en grande quantité dans la zone Kayogoro. Ce sont de petites exploitations familiales qui possèdent chacune quelques pieds de caféiers, sur une parcelle de taille modeste, qui n'excède pas 400m<sup>2</sup>.

Les caféiculteurs de la commune sont encadrés et appuyés par la société SOGESTAL Mumirwa. Elle met à la disposition des caféiculteurs des intrants et de petits matériels caféiques à crédit ou payés au comptant.

La production du café joue un rôle important dans la génération des revenus de la population de la commune.

Les statistiques sur la production caféière de la commune sont prises en compte dans la production totale de la province.

Des sources du Département Agronomique de l'OCIBU, le rendement est de 728,7 kg/ha, la production caféière est de 1.937.866kg sur une superficie totale de 2.659,4ha dans la province en 2005.

#### **3.2.4.2. Ananas**

Les plantations d'ananas sont également des petites exploitations familiales. Une grande partie de cette production est vendue sur les marchés de la commune, au marché de Rumonge et de Nyanza-Lac. La production annuelle n'est pas connue par manque d'un système fiable de collecte des données.

### **3.3. FACTEURS DE PRODUCTION**

Les facteurs de production sont : la terre, la main d'œuvre et les intrants agricoles. Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle de ces facteurs de production cités ci-haut.

#### **3.3.1. Disponibilité des marais**

La commune Mabanda a une densité de 180 habitants /km<sup>2</sup>, d'où la disponibilité des terres sur les collines dans les marais.

La commune a une superficie de 145ha aménagée et 122ha à aménager. Cette superficie constitue un potentiel important pour le développement du secteur agricole

Tableau 3.5. Situation des marais dans la commune

Nom du marais	Superficie totale (ha)	Superficie aménageable	Superficie aménagée (ha)	Superficie à aménager
	145	145	0	122

Source : DPAE Makamba

#### **3.3.2. Main-d'œuvre**

La commune Mabanda a une population à majorité jeune. La main d'œuvre varie selon le mode d'exploitation. Les jeunes enfants gardent les troupeaux où protègent semences et contrôles des déperditions des oiseaux. L'homme s'occupe de défricher, de construire et d'entretenir l'habitation et également le suivi de l'entretien des vaches, lorsque la famille en dispose. La femme fait une partie des houages, sème, sarcle et récolte.

Si une famille possède des vastes terres, elle fait recours à la main d'œuvre salariée.

Un paysan qui ne dispose pas d'assez de terres, loue quelques terrains, moyennant paiement à son propriétaire d'une redevance en nature pour exploiter le terrain.

#### **3.3.3. Intrants agricoles**

Les intrants couramment utilisées sont : les semences et boutures, les fertilisants et les produits phytosanitaires. Ces derniers sont pour la plupart des variétés locales issues du prélèvement sur la récolte de l'année. Elles sont généralement de faible performance.

Mais quelques fois, la DPAE Makamba avec l'appui de la FAO, intervient dans l'amélioration des semences.

##### **3.3.3.1. Les semences et les boutures**

Il existe des paysans multiplicateurs qui fournissent des semences de quelques cultures vivrières aux agriculteurs. En général, les paysans prélèvent leurs semences et les boutures sur les récoltes faites, qu'ils conservent jusqu'à la nouvelle saison culturale. Ces semences pour la plupart sont de mauvaise qualité réduisant ainsi le rendement.

### 3.3.3.2. Les fertilisants et les produits phytosanitaires

Les engrais et les produits phytosanitaires sont peu utilisés sur les cultures vivrières, car l'approvisionnement reste difficile.

Mais avec actuellement l'intervention du Projet PRASAB qui appuie les activités agro – pastorales, les intrants agricoles sont utilisés par certains agriculteurs qui travaillent en associations.

### 3.3.3.3. Equipements et outils agricoles

L'outillage reste rudimentaire et très varié. Il se caractérise par l'absence des machines et de la traction animale.

Avant les semences, les champs sont préparés, les arbustes sont abattus à la hache, à la serpette (umuhoro) ou à la machette (umupanga). Le labour se fait à la houe de fabrication locale (indundi) ou importée (iposhoro). La houe reste l'outil de base. Le transport des produits agricoles se fait avec des paniers (ibiseke ou inkangara).

## **3.4. ENCADREMENT TECHNIQUE ET VULGARISATION AGRICOLE**

L'encadrement technique des paysans agriculteurs et la vulgarisation agricole sont assurés par un agronome communal et les assistants agricoles dans les zones. Actuellement, on a recruté des moniteurs agricoles qui encadrent les agriculteurs sur les collines de recensement. Tous ces encadreurs ne disposent pas de moyens de déplacement pour mener efficacement leurs activités.

D'où manque d'un suivi régulier sur terrain de l'agronome communal et des assistants agricoles chez les agriculteurs.

## **3.5. INTERVENANTS**

Les paysans agriculteurs financent eux-même les activités

- La BBCI et la COOPEC,
- Les organismes internationaux et ONGs, interviennent en accordant des dons ou subventions en semences et autres intrants.
- La FAO et la DPAE, le PRASAB.

## CHAPITRE IV : ELEVAGE

### 4.1. GENERALITES

En commune Mabanda, l'élevage est du type traditionnel. Le matin, après la traite, chaque éleveur conduit ses bêtes aux pâturages. Il constitue ainsi des troupeaux de plusieurs dizaines de têtes dont le gardiennage est assuré par l'éleveur lui-même ou par ses enfants. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONG qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

La pratique de l'élevage porcin existe mais il reste insignifiant.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes

Le système d'élevage extensif est le mode principal de la production animal dans la commune Mabanda. C'est un système de type traditionnel où le bétail est logé dans un enclos. Le matin, après la traite, le bétail est mené chercher sa nourriture dans la nature sur les collines, le long des vallées, dans les marais et sur les flancs des montagnes. Les troupeaux errent toute la journée sous le soleil et pluie gardés par l'éleveur lui-même ou par ses enfants.



## 4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles

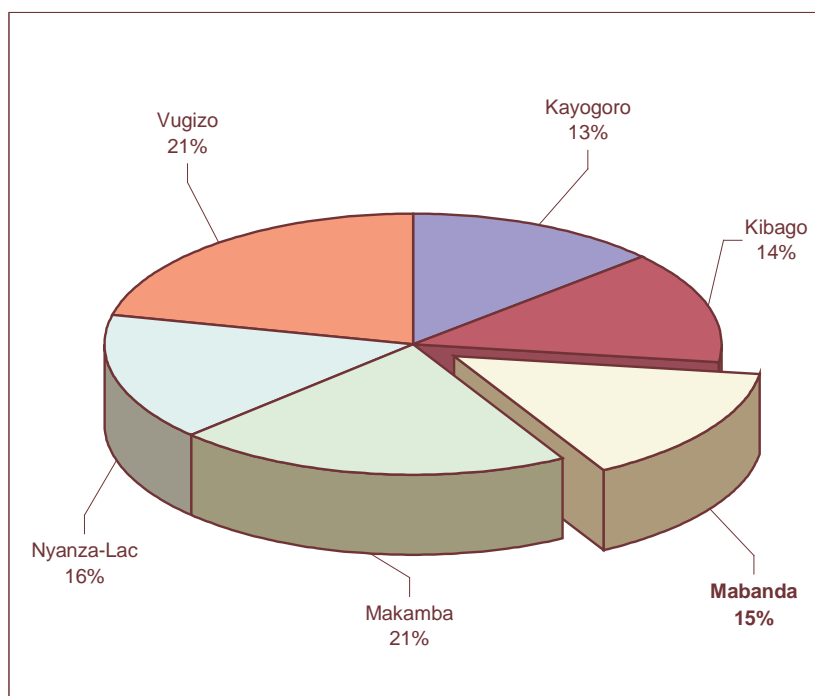
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des caprins avec 4982 têtes est le plus important de la commune. Celui des bovins avec 4111 occupe la 2<sup>ème</sup> place, suivi par les volailles avec 3982 têtes en 3<sup>ème</sup> position, les ovins avec 896 têtes au 4<sup>ème</sup> rang et en dernière position les porcins avec 78 têtes.

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en province Makamba en 2005 (Têtes).

Espèces Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement des communes
Kayogoro	912	712	8156	811	2065	12656	13.21	6 <sup>ème</sup>
Kibago	2056	1449	8957	264	795	13521	14.11	5 <sup>ème</sup>
<b>Mabanda</b>	<b>4111</b>	<b>896</b>	<b>4982</b>	<b>78</b>	<b>3982</b>	<b>14049</b>	<b>14.66</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
Makamba	2448	1315	8912	185	7065	19925	20.80	2 <sup>ème</sup>
Nyanza-Lac	896	283	5787	493	7750	15209	15.88	3 <sup>ème</sup>
Vugizo	3461	2714	7643	411	6214	20443	21.34	1 <sup>ère</sup>
<b>Total Province</b>	<b>13584</b>	<b>7368</b>	<b>44437</b>	<b>2242</b>	<b>27871</b>	<b>95803</b>		

Source : DPAE/Makamba /mars 2006

### Part de l'ensemble des espèces animales de chaque commune dans la province



## Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune

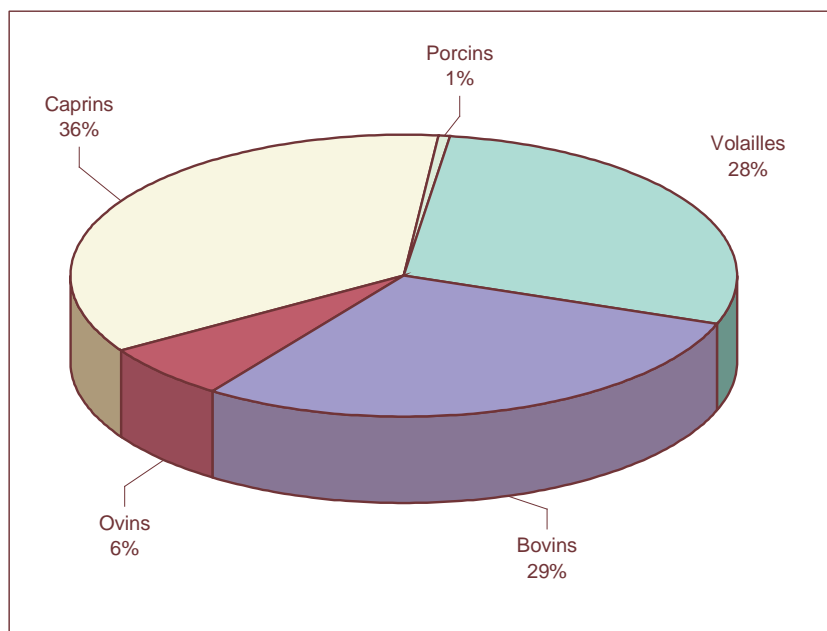
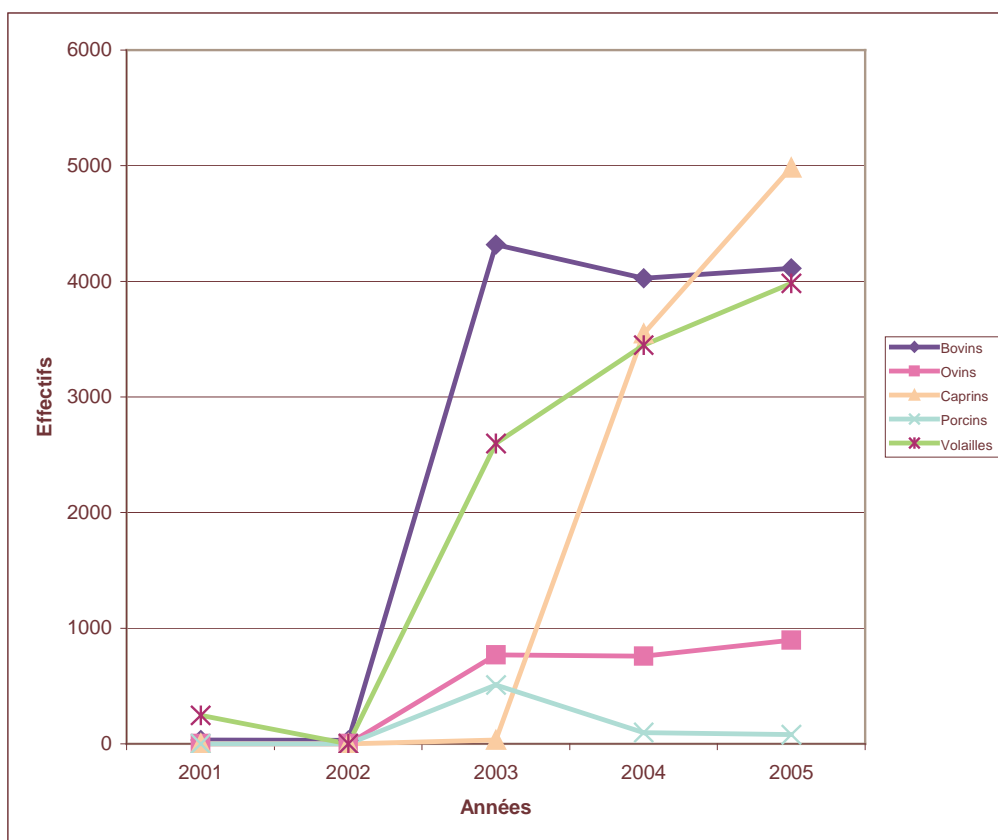


Tableau .4.2 : Evolution des effectifs d'animaux dans la commune de 2001 à 2005

Animaux	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille
Année					
2001	30	0	0	0	245
2002	28	0	0	0	0
2003	4317	768	31	507	2596
2004	4024	758	3547	96	3448
2005	4111	895	4982	78	3982
<b>Ecart</b>	<b>+4381</b>	<b>+895</b>	<b>+4982</b>	<b>+78</b>	<b>+3737</b>
%					
<b>Total province</b>	<b>13584</b>	<b>7368</b>	<b>44437</b>	<b>2242</b>	<b>27871</b>
<b>Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province (%)</b>	<b>32,25</b>	<b>12,15</b>	<b>11,21</b>	<b>3,5</b>	<b>14,3</b>
<b>Classement de la commune dans la province</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>

Source : DPAE/Makamba/mars 2006

## Evolution des espèces animales dans la commune



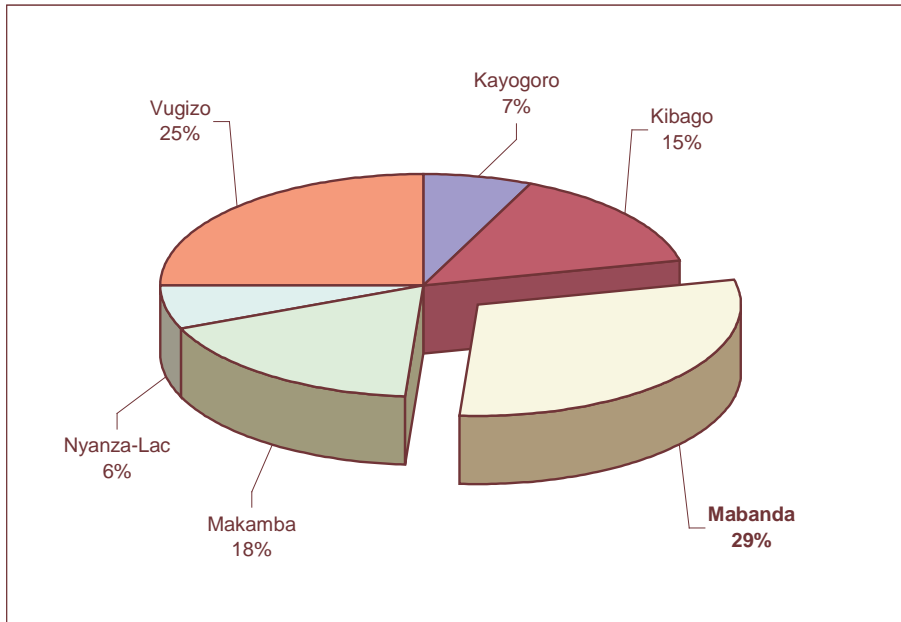
### 4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE.

Le cheptel de commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles.

#### 4.3.1. Elevage des bovins

L'élevage des bovins « gros bétail » vient en deuxième position après celui des caprins dans la commune. Le cheptel bovin est estimé à 4111 têtes dont 86 animaux améliorés soit 2,09 % et de 4025 têtes d'animaux locaux, soit 97,90 %. Cet élevage est d'avantage tourné vers la production laitière pour l'autoconsommation que vers la production bouchère.

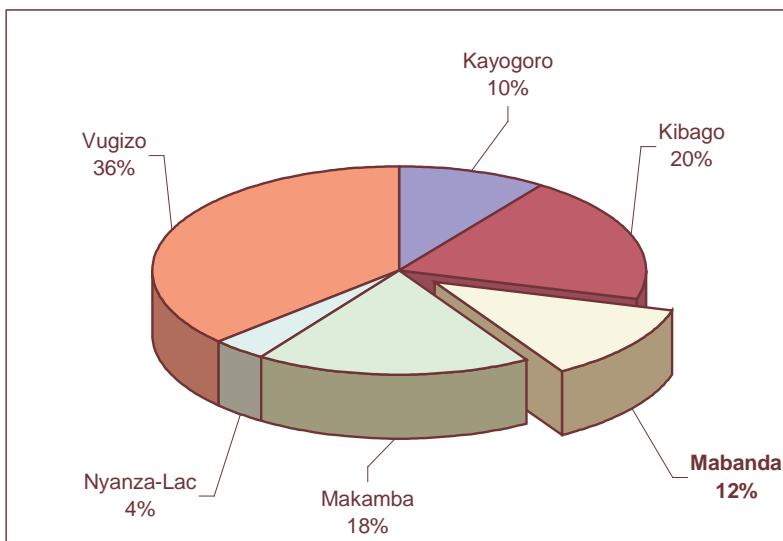
### Part des bovins de la commune dans la province



### 4.3.2. Eleavage des ovins

Les ovins sont de petite taille résultant du croisement entre le mouton guinéen et le mouton barbarin à grosse queue. Ils ne fournissent pas du lait. Les ovins sont estimés à 895 têtes d'animaux de race locale dans la commune

### Part des ovins de la commune dans la province



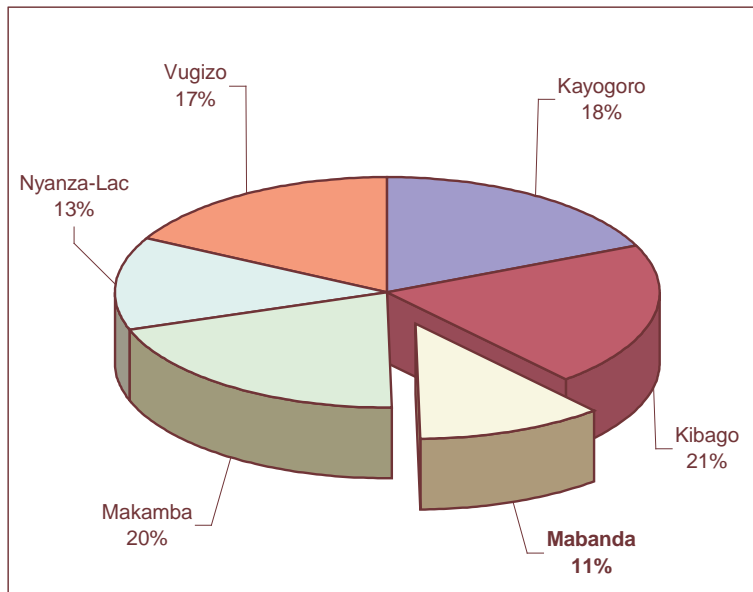
### 4.3.3. Élevage des caprins

Ce bétail est gardé dans le système traditionnel au grande majorité des cas. Seules les caprins distribués aux associations de chaîne de solidarité sociale sont gardés dans un système d'élevage en stabulation, condition exigée par le service technique de l'organisation et de suivie de ce programme.

L'élevage des caprins occupe la première place dans la commune. Ce type d'élevage constitue une des occupations principales de la population. Son apport en argent en cas d'urgence est très important pour s'acquitter des frais urgents et obligatoires.

Les caprins sont estimés à 4982 têtes d'animaux de race locale

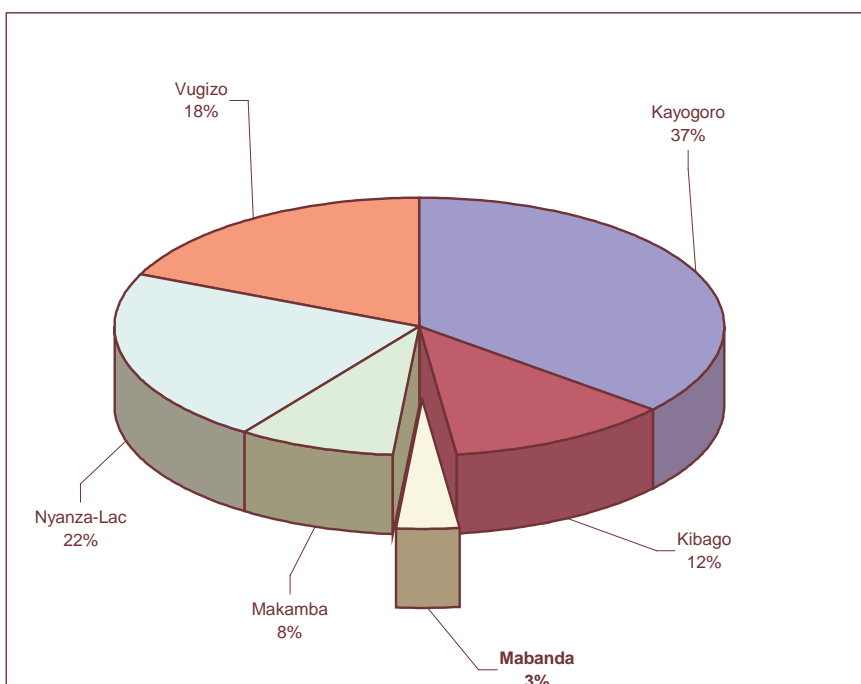
#### Part des caprins de la commune dans la province



#### 4.3.4. Élevage des porcins

L'élevage des porcins dans la commune reste faible et diminue progressivement. Le nombre des porcins était de 503 en 2003 et actuellement est de 78 têtes d'animaux.

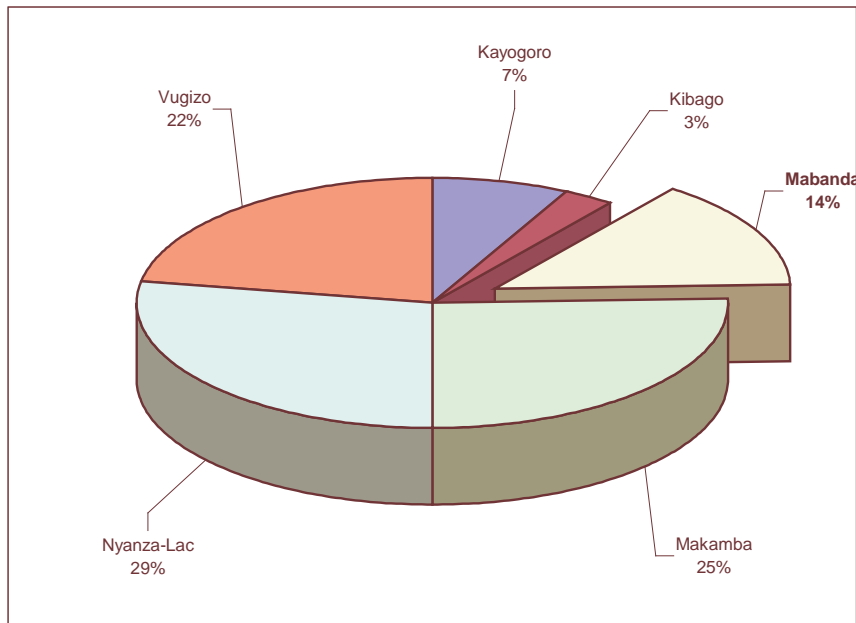
#### Part des porcins de la commune dans la province



#### **4.3.5. Elevage de la volaille**

Les volailles sont élevées à l'air libre autour des habitations où trouvent l'essentiel de leur nourriture dans les champs au cours de la journée. L'effectif des volailles est estimé à 3982.

#### **Part des volailles de la commune dans la province**



#### **4.4. SANTE ANIMALE**

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune. Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la Commune.

##### **4.4.1. Les principales maladies**

Les principales maladies sont d'ordre général ou spécifique à chaque espèce. Il s'agit essentiellement des maladies bactériennes, virales et parasitaires.

##### **4.4.1.1. Maladies bactériennes**

Dans cette catégorie, la Brucellose et la Tuberculose sont les plus dangereuses pour les ruminants en général ; car elles provoquent des avortements au sein des troupeaux et sont transmissibles à l'homme par consommation de lait ou de la viande infectée et même par contact (cas de Brucellose). D'autres maladies bactériennes qui sont signalées dans la province sont : les Mammites, la Conjonctivite, la Stréptotricose, la Colibacillose, la Pasteurellose, les Métrites, la Salmonellose, etc.

Pour la volaille : la Pasteurellose, la Typhose aviaire.

#### 4.4.1.2. Maladies virales

Chez les bovins, la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire sont les plus fréquents. La peste porcine peut être considérée comme la source de la stagnation de l'élevage porcin dans la commune comme dans tout le pays.

Les caprins et moutons développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux.

La pathologie de la volaille se caractérise par la Pseudo-peste aviaire et Newcastle le Discase. Les deux maladies qui causent de dégâts et pertes importants au sein des élevages.

#### 4.4.1.3. Maladies parasitaires

Il s'agit essentiellement des verminoses, des parasites sanguins et des maladies des peaux. Les premières consistent en infestation des animaux par des vers ronds (Ascarioses, Strongyloses) et des vers plats (Téniasis, Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les secondes, les parasitoses sanguines, sont des maladies transmises par les tiques dont la plus importante est la Théilériose (East Coast Fever) et celles transmises par des insectes piqueurs (mouche tsé-tsé) : la Trypanosomiase ainsi que les parasitoses des peaux : les Gales. Ces maladies causent une grande morbidité et par conséquent des diminutions de production chez les adultes et le ralentissement dans la croissance chez les jeunes.

### 4.4.2. Modes thérapeutiques

#### 4.4.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquents dans la commune, sont effectuées sur l'initiative des éleveurs.

#### 4.4.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

### 4.4.3. Infrastructures sanitaires et équipements

Un centre vétérinaire principal situé à Mabanda centre qui est fonctionnel et 2 autres centres vétérinaires secondaires Mazimero et Buganda non fonctionnels. 1 aire d'abattage (en plein air). 2 dipping tanks Mazimero et Buganda non fonctionnels. 2 couloirs d'aspersion Musenyi et Ruvuga non fonctionnelles, 1 seule pharmacie privée.

*N.B. Ces centres vétérinaires secondaires, ces dipping tanks, ces couloirs d'aspersion sont en mauvais état.*



#### **4.4.4 Approvisionnement en produits vétérinaires et autres intrants connexes**

Tous les produits vétérinaires sont commercialisés par les privés uniquement. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massales.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéleriens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

#### **4.5. FINANCEMENT**

Tous les frais relatifs aux soins du bétail sont à la charge des éleveurs. Il n'existe aucune structure de financement qui accorde des crédits au sous-secteur élevage.

Il arrive des fois que la FAO, certaines ONGs et des Associations communales de l'élevage interviennent par la mise à disposition des fonds de roulement en médicaments pour les soins des animaux.

#### **4.6. SITUATION DU PERSONNEL SOIGNANT**

La responsabilité de l'encadrement de l'élevage au niveau de la Commune revient à un Technicien Vétérinaire (A2) qui supervise les Techniciens Vulgarisateurs (A3) au niveau de chaque zone.

Jusqu'en 1993, les Aide-Infirmiers Vétérinaires (AIV) aidaient les agri éleveurs dans les soins vétérinaires et les contrôles sanitaires au niveau des collines.

Depuis lors, ce maillon dans la chaîne d'encadrement a été supprimé et la vulgarisation en paie les frais.

#### **4.7. PRINCIPAUX PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ELEVAGE**

Les principaux produits de l'élevage sont la viande et ses dérivés (charcuterie), le lait et ses dérivés (beurre, fromage, yaourt), peaux et cuirs, miel et hydromel, ...

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la province, une partie de lait est destinée à la consommation de la famille de l'éleveur, le restant étant vendu ou transformé. Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune. La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

## **CHAPITRE V : PECHE ET PISCULTURE**

### **5.1. PECHE**

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Mabanda.

### **5.2. LA PISCICULTURE**

#### **5.2.1. Situation actuelle**

La commune Mabanda n'a qu'un seul étang piscicole se trouvant sur la colline de Gikurazo. Cet étang appartient à un individu. Il est fonctionnel et l'espèce qui s'y trouve est le tilapia.

Le pisciculteur s'était approvisionné en alvins auprès d'un projet piscicole et les modalités d'acquisition étaient par crédit. L'aliment utilisé pour l'alimentation des poissons est le compostage.

Dans la commune Mabanda, il n'y a pas de service d'encadrement, ce qui peut expliquer la faible production dans ce secteur.

#### **5.2.2. Production annuelle**

Suite au manque d'encadrement et de sensibilisation, la production est faible donc une production de 120kg de poissons sur une superficie de 450m<sup>2</sup>. Cette production piscicole est entièrement destinée à l'autoconsommation.

## **CHAPITRE VI : FORETS**

Dans la commune Mabanda, il existe des forêts naturelles et des boisements artificiels.

### **6.1. BOISEMENTS NATURELS**

La superficie des boisements naturels (aires protégées) de la commune Mabanda s'élève à 700ha. Ces boisements sont localisés à Rukonwe, Mutwazi, Rubungu, Kigabwe, Misurura, Makamara et Shuza.

Le déboisement de ces réserves est opéré par les populations riveraines pour le charbon et le bois de chauffe.

Tableau 6.1. Aires protégées Mabanda

Commune	Localités	Superficie	Faune et Flore
Mabanda	- Rukonwe	150ha	- Antilope, singe,
	- Mutwazi	100ha	- Renard
	- Rubungu	200ha	
	- Kigabwe	150ha	- umubanga
	- Misurura	30ha	- ingongo
	- Mukarara	30ha	- umunazi
	- Shuza	40ha	
	<b>7</b>	<b>700ha</b>	

Source : INECNE de Makamba 2006

### **6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS**

La situation des boisements artificiels de la commune est présentée dans le tableau 6.2.

Ces boisements appartiennent à l'Etat, aux privés et à la commune.

Les variétés plantées sont essentiellement ; l'Eucalyptus « Umukaratusi », le callitris et le Pinus.

Tableau 6.2. Boisements artificiels en ha

Commune	Domanial (ha)	Communal (ha)	Privés (ha)	Communautaire (ha)	Total (ha)
Kayogoro	88	17,5	34,6	7	137,1
Mabanda	890	12	28	8,7	938,7
Gitara	282	0	18	3	303
<b>Total commune</b>	<b>1260</b>	<b>19,5</b>	<b>80,6</b>	<b>18,7</b>	<b>1378,8</b>

Source : Service Provincial des Forêts /Makamba/ mars 2006.

En commune Mabanda, le reboisement est handicapé par le problème des termites qui rongent surtout les jeunes plants au niveau du collet, raison pour laquelle il y a peu de boisements artificiels dans la commune Mabanda c'est-à-dire 80,6ha appartenant aux privés dans la commune contre 409,1ha au niveau de la province donc 19,7 %.

## **6.3. AGROFORESTERIE**

### **6.3.1. Objectifs de l'agroforesterie**

Les objectifs de reboisement étaient la production de bois de feu et de petite construction, de bois d'œuvre et poteaux électriques, de charbon de bois, la régulation des sources et des cours d'eau ainsi que la lutte contre l'érosion.

### **6.3.2. Types d'agroforesterie**

#### 6.3.2.1. Systèmes agro sylvicoles

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associée à l'agriculture.
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise-vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures.

#### 6.3.2.2 Systèmes sylvopastoraux

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote..) dans les pâturages.

#### 6.3.2.3. Systèmes agro sylvopastoraux.

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

#### 6.3.2.4. Spécifiques

- apiculture,
- utilisation d'arbres à usages multiples

Les systèmes rencontrés dans la commune sont :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *Cedrella serrulata* ;
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, caféiers sous *Albezia*;
- Etablissement de brise-vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *cassia seamea* ;
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddock age) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea* ;
- Lutte anti érosive : terrasses, banquettes plantées d'arbres ;

- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers Euphorbia tirucalli Leucaena sp, Dracaena sp,
- Haies vives pour les cultures en couloir : Leucaena sp, calandra callothyrus,
- Haies fourragères composées d'herbes et arbustes ligneux : Tripsacum sp, Setaria Sp, avec leucaena sp, calliandra sp, ...

### **6.3.3. Intrants**

#### **6.3.3.1. Production des plants forestiers et agroforestiers**

Le service provincial des forêts et les groupements de pépiniéristes produisent des jeunes plants qu'ils donnent ou vendent aux privés (Individus), aux Communautés (Ecoles, camps militaires, les Eglises, ...) et autres planteurs de la commune. Ils sont appuyés par des Projets (PRASAB) et ONG (GTZ, APADE, Tear Fund, ...) dans la fourniture des semences et sachets pour la production de ces jeunes plants.

#### **6.3.3.2. Les essences**

Les essences utilisées sont le Grevillea Robusta, l'Eucalyptus sp, le callitris, le calliandra C, le Leuceana sp, l'Acacia mangium.

## **6.4. EXPLOITATION FORESTIERE**

On ne dispose pas d'informations statistiques sur les quantités des productions forestières. Les produits de forêt dans la commune sont :

- Le bois d'œuvre « planches » vendu aux menuisiers et scieurs.
- Le charbon vendu aux ménages ;
- Le bois de chauffage vendu aux ménages
- Les perches vendues aux ONG et aux privés pour la construction.

### **6.4.1. Energie (bois de feu et charbon de bois)**

#### **6.4.1.1. Bois de feu**

Il n'y a pas de statistique sur la production du bois de chauffage pour les 5 dernières années.

#### **6.4.1.2. Charbon de bois**

Il n'y a pas de statistiques sur la production du charbon de bois pour les 5 dernières années.

### **6.4.2. Transformation des produits forestiers**

#### **6.4.2.1. Production artisanale du bois scié.**

Il n'y a pas de statistique sur la production artisanale du bois scié pour les 5 dernières années

#### **6.4.2.2. Transformation du bois scié.**

Il n'y a pas de statistique sur la transformation du bois scié pour les 5 dernières années

## CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

### 7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Mabanda

### 7.2. ARTISANAT

#### 7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Dans la commune Mabanda, on trouve trois types d'artisanat à savoir :

- artisanat de production
- artisanat de service
- artisanat d'art

##### 7.2.1.1. Artisanat de production

On dénombre 208 unités d'artisanat de production dans la commune et 252 unités d'artisanat de service. Ce type d'artisanat est pratiqué par des individus en grande partie ; il existe peu de groupements. Les activités artisanales les plus pratiquées dans la commune sont : Menuiseries, Tuileries, couture et Maçonnerie. Il existe d'autres artisans mais à un nombre moins important.

Tableau 7.1 : Situation de l'artisanat de production en 2005.

Types d'ateliers	Nombre d'unité	Nombre d'individu pratiquant l'artisanat
Menuiserie	68	65
Briqueterie	16	16
Tuileries	22	22
Poteries	23	23
Vannerie et tissage	55	55
Boulangerie	20	20
<b>Total commune</b>		

Source : Coordination des métiers de la province Makamba/Mars 2006

##### 7.2.1.2. Artisanat de service

Ce type d'artisanat est pratiqué sur toutes les collines de la commune. Il est généralement propriété privée des artisans. Les métiers sont : la couture, la mécanique et cordonnerie ( Cfr . tableau 7.2.)

Tableau 7. 2 : Situation de l'artisanat de service en 2005

Type d'ateliers	Nombre d'unité	Nombre d'individus
Coutures	60	60
Mécanique	22	22
Cordonnerie	30	30
Maçonnerie	90	90
<b>Total commune</b>	<b>202</b>	<b>202</b>

Source : Coordination des métiers de la province Makamba/mars 2006

#### 7.2.1.3. Artisanat d'art

L'artisanat d'art n'est pas développé dans la commune. Le secteur est pratiqué pas des privés sans encadrement.

## **CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS ET CARRIERES**

Les caractéristiques géologiques de la commune Mabanda sont identiques à celle de la province ; qui comprend les formations du quaternaires, le malagarisien, le Burundien, le complexe Archéen de Gikuka et des intrusions basiques.

Les formations du quaternaire sont constituées de dépôts lacustres, fluviatiles de sédiments et des éluvions. Le Malagarisien est formé par la formation de Kibago, la formation de Bugongo, la formation de Kabuye, la formation de Musasa et la formation de Mutsindozi.

La formation de Kabuye est constituée à la base de conglomérats à éléments de roches des formations de Bugongo, de Mutsindozi et du Burudien dans un climat argileux rouge. La formation de Bugongo est formée de calcaires silicifiés.

La formation de Kabuye comprend les laves amygdaloïdes. La formation de Musasa est formée par des calcaires dolomitiques. La formation de Mutsindozi est constituée des schistes calcaires, des basaltes, des schistes, des grès et des quartzites.

Le Burundien comprend la formation de la Kayongozi et la formation d’Inanzerwe. La formation de Kayongozi est essentiellement pélitique (schisteuse) alors que la formation d’Inanzegwe est arénacée.

Des formations non classées ni dans le Burundien ni dans l’Archéen à cause de leur plus haut degré de métamorphisme existent dans la province de Makamba.

Il s’agit du complexe de la Kazigwe comprenant les gneiss, des gneiss quartzitiques, des amphibolites et des métas quartzites et le complexe de Vyanda comprenant une alternance de méta quartzites et des phyllites.

Le complexe Archéen de Gikuka a une lithologie à dominance gneissique.

Les intrusions basiques se retrouvent dans le Burundien au contant du Malagarisien.

La prospection géochimique réalisée de 1977-1984 par la DGGM et le PNUD dans la Commune, a révélé l’existence de certains minerais dans le sous-sol de la commune Makamba. Il s’agit des éléments chimiques prédominants suivants : Cu, Pb, Sn, Ni, Co, Cr, Li en colline Nyange-Songa.



## **CHAPITRE IX : ENERGIE**

### **9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE**

La commune Mabanda est alimentée en électricité par la centrale hydroélectrique de Nyemanga en passant par Makamba. Deux centres de la commune Mabanda sont alimentés en électricité à savoir le Centre Mabanda en zone Mabanda, le Centre Kayogoro en zone Kayogoro.

La gestion est assurée par la REGIDESO à Mabanda et la DGER à Kayogoro.

Le centre de Mabanda est alimenté par une ligne MT 30KV qui vient du poste Itaba situé à 2 km du chef lieu de la province Bururi jusqu'à Mabanda sur une distance de 60km.

Les conducteurs ont une section de 54,6mm pour une partie, une autre partie étant d'une section de 35,6mm<sup>2</sup>.

Tous ces conducteurs sont en AC/Aluminium, les supports en poteau sont du type petit Jean.

En plus de ces lignes moyenne tension (MT) et basse tension (BT), on dénombre des groupes électrogènes qui alimentent les ménages et les établissements en courant électrique.

### **9.2. DESSERTE EN ENERGIE PAR LES GROUPES ELECTROGENES**

Dans la commune Mabanda, 13 ménages ont des groupes électrogènes dont 10 fonctionnels et 3 hors service. 3 établissements dispose des groupes électrogènes dont 2 fonctionnels et 1 non fonctionnel.

### **9.3. BOIS DE CHAUFFE ET CHARBON (COMBUSTIBLES LIGNEUX).**

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques.

### **9.4. PRODUITS PETROLIERS (HYDROCARBURES).**

Au chef-lieu de la commune, on recense également une station de vente des produits pétroliers.

Cette station connaît de temps en temps des ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers et cette situation encourage le marché noir qui applique des prix exorbitants.

## **CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES**

### **10.1. COMMERCE**

En commune Mabanda, le commerce intérieur a été fortement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées de prix suite à la spéculation et à la contrebande.

Toutefois, le secteur commercial occupe une place très importante dans la vie économique de la commune Mabanda. En premier lieu, le commerce des produits vivriers occupe une place importante dans la vie de la population de Mabanda : voire le commerce des bananes à Mugina avec une rentrée annuelle de 7 200 000 Fbu de taxe d'entretien marché. En outre, la commune dispose de trois marchés à savoir Mabanda centre avec des recettes de 17 817 200 F par an, Mugina « Gitara » avec 7 200 000 Fbu par l'an et Gikurazo avec 208 000 Fbu dont une rentrée annuelle de 39 049 360 Fbu.

Au chef-lieu de la commune existe un marché moderne construit en matériaux durables par le Projet PTPCE avec financement de la Banque Mondiale. Ce marché dispose de 88 échappes.

La commune dispose aussi d'une banque de crédit dénommée BBCI et un COOPEC. Outre les banques, la commune dispose également d'une station de service où c'est commercialisé le carburant et un dépôt BRARUDI.

#### **10.1.1. Intervenants dans le commerce.**

Les différents intervenants sont :

- Les producteurs : les agriculteurs, les éleveurs, les charbonniers, les artisans... ;
- Les populations qui achètent localement auprès d'autres producteurs pour la consommation directe ;
- Les petits commerçants ambulants qui s'approvisionnent directement auprès des producteurs sur les collines ou les petits marchés locaux pour la revente aux grands commerçants des centres urbains particulièrement du chef-lieu de la province ;
- Les grands opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) qui disposent d'importants moyens logistiques et financiers, ramassent de grandes quantités produites, soit directement auprès des producteurs, soit au niveau des marchés ruraux ou encore auprès des intermédiaires ;
- Les consommateurs des centres urbains.

Il est signaler que dans le secteur commercial, les femmes sont encore moins intéressées.

Tableau 10.1. : Effectif des opérateurs dans le commerce formel

Commune	Nombre de grossistes			Nombre de détaillants, boutiques, cabarets et autres.		
	H	F	T	H	F	T
Mabanda	6	-	6	301	14	315
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>3759</b>	<b>366</b>	<b>4125</b>

Source : comptabilité de la commune Mabanda

Tableau 10.2. : Infrastructures commerciales de la commune Mabanda

Commune	Marchés		Magasins et boutiques			Dépôt		Total commune
	Aménagés	Non aménagé	Denrée alimentaire	Boissons	Autres produits	Boissons	Autres produits	
Mabanda	1	3	-	115	128	5	2	254
<b>Total province</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>724</b>	<b>1413</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>2179</b>

Source : Services de comptabilité des communes

### 10.1.2. Produits commercialisés.

#### 10.1.2.1. Produits agricoles

##### 10.1.2.1.1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

Les produits, ainsi achetés, sont vendus soit directement aux consommateurs soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés de Mabanda, Makamba, Nyanza-Lac, Rumonge et Bujumbura.

##### 10.1.2.1.2. Produits agro-industriels.

Le produit agro-industriel faisant l'objet du commerce dans la commune Mabanda sont le café.

#### 9.1.2.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement des centres urbains.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par le technicien vétérinaire au chef-lieu de la commune. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les animaux comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

Il n'existe pratiquement pas de commercialisation des sous-produits de l'élevage (lait, fromage, beurre, peau...).

La productivité laitière des vaches de race locale est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu sont quasi nulles. Ce lait est en majeure partie destinée à l'autoconsommation des éleveurs et bouviers.

#### 10.1.2.3. Produits forestiers.

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe, le charbon de bois et le bois scié artisanal.

Concernant le bois scié artisanal, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

#### 10.1.2.4. Produits de l'artisanat.

Concernant l'artisanat de production, qui produit du mobilier, les briques, les tuiles, des pots, de produits de la vannerie et tissage..., les unités sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

Les produits de l'artisanat d'art (sculpture, peinture...) connaissent beaucoup de difficultés pour leur écoulement. C'est beaucoup plus les étrangers travaillant pour les ONG internationales qui les achètent au chef-lieu de la province ou sur les axes routiers.

#### 10.1.2.5. Produits de l'apiculture

La commercialisation du miel, de l'hydromel, de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est exportée vers la Tanzanie.

Il faut cependant signaler l'organisation des apiculteurs de Rusengo qui exportent du miel et de l'hydromel au chef-lieu de la province, ainsi qu'à Gitega et à Bujumbura.

### **10.1.3. Unités de mesure et prix.**

#### 10.1.3.1. Unités de mesure.

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la commune et dans une moindre mesure aux centres des zones, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont pour les:

- Grains, la viande... : le Kilogramme (Bascule);
- Huiles, le pétrole (pour lampes domestiques) : le Litre ;
- Bois de chauffe : Stère, fagot;
- Charbon : Sac

Sur les petits marchés locaux, on recourt aux mesures consensuelles pour :

Graines : Casseroles (Gemeru ou Bakure) ;

Tomates, Haricot : Panier (igiseke), Casseroles( isafuriya);  
Tubercules (manioc, patate douce) : Tas (Nyumbati), Sac (Umufuko)  
Farine de manioc ou de maïs : Verre ( Kirauri), le panier, Casseroles,  
Huile de palme et pétrole : bouteilles (Ichupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, anciennes boîtes de tomate ou de Blue band (Ikopo)  
Banane : Régime, Main  
Légumes : Botte (Isombe, umurara) et lenga lenga (Imbwija),  
Bois : Fagot (Inkwi)  
Charbon et Fruits: Tas (Ifungo), Panier (Igiseke),

#### 10.1.3.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

### **10.1.4. Infrastructures de transformation.**

#### 10.1.4.1. Produits agricoles.

Concernant les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La quasi-totalité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers et pilons pour la mouture de tubercules en farine, les presses artisanales à huile...

Cependant, on rencontre de plus en plus dans la commune des moulins modernes, mais à très faible capacité de production, pour la mouture des tubercules en farine.

#### 10.1.4.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas non plus des infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage.

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

S'agissant du lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille de l'éleveur.

Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune.

La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

#### 10.1.4.3. Produits de l'apiculture.

Le miel est également transformé de manière artisanale en hydromel et parfois en cire.

### 10.1.5. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne particulièrement plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

### 10.1.6. Infrastructures de transport et de communication

Sur les collines et à l'intérieur de la commune, le transport routier demeure la voie principale pour tous les échanges commerciaux entre les centres de production et ceux de consommation.

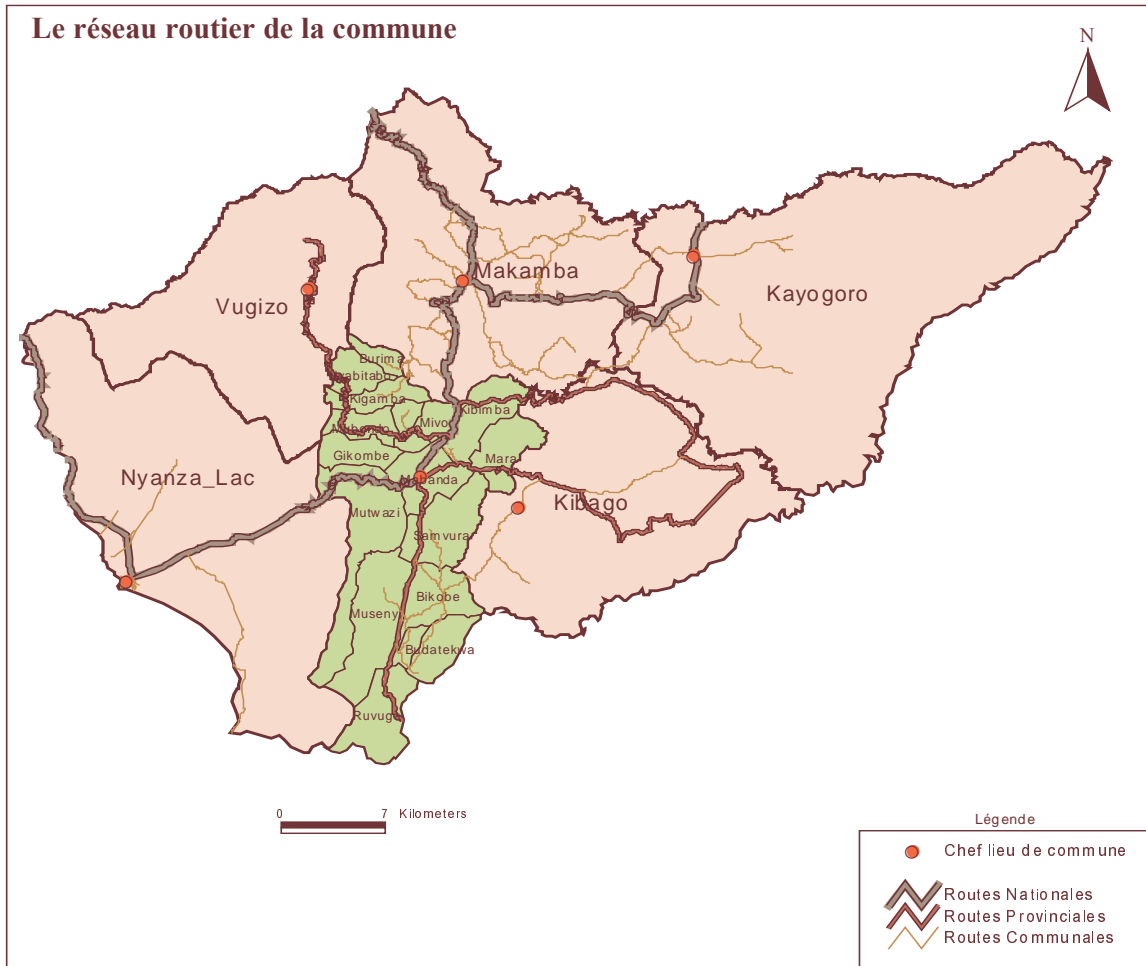
#### 10.1.6.1. Transport routier

Le réseau routier de la commune est composé de 2 routes nationales bitumées de 45km, c'est-à-dire de 18km vers Makamba et 27km vers Nyanza-Lac. La commune dispose également de trois pistes de 75km dont 18km vers la frontière « Mugina » en zone Gitara et 22km vers Kibago et enfin Mabanda-Vugizo avec 35km. Le reste est constitué de petites pistes de communications répertoriées dans le tableau ci dessous

Tableau 10.1 : Situation du réseau routier dans la commune

Nom de la route	Départ	Arrivée	Nature de matériaux		Etat	Typologie	Distance (km)
			Butumé	Latéritique			
Mabanda-Makamba	Mabanda	Gasaka	Oui	-	Bon	RN11	6
Mabanda-Nyanza - Lac	Mabanda	Nyanza-Lac	Oui	-	Bon	RN3	25
Mabanda- Mugina	Mabanda	Mugina	-	Oui	Bon	RN 3	18
Mabanda-Vugizo	Mabanda	Nkonjima	-	Oui	Mauvais	R.P	20
Mabanda-Jimbi	Mabanda	Jimbi	-	Oui	Mauvais	R.P	11
Gikombe-Mubondo	Kikombe	Mubondo	-	Oui	Mauvais	R.C	6
Mushara-Jimbi	Mushara	Jimbi	-	Oui	Mauvais	R.C	17
Musenyi-Budaketwa	Musenyi	Budaketwa	-	Oui	Mauvais	R.C	8
Burima-Bukunda	Burima	Bukunda	-	Oui	Mauvais	R.C	10
Mugombwa-Kiyange	Mugombwa	Kiyange	-	Oui	Mauvais	R.C	20
Kanyinya-Bukunda	Kanyinya	Bukunda	-	Oui	Mauvais	R.C	4
Rukonwe-Migezi	Rukonwe	Migezi	-	Oui	Mauvais	R.C	4
Kigamba-Kayogoro	Kigamba	Kayogoro	-	Oui	Mauvais	R.C	2
<b>Total</b>							<b>148 km</b>

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006



#### 10.1.6.2. Poste et télécommunication

Dans la commune Mabanda, il n'y a pas ni poste, ni maison de télécommunication.  
Le réseau téléphonique utilisé est la téléphonie mobile de TELECEL et de l'ONAMOB

#### 10.1.7. Principaux flux interprovinciaux

##### 10.1.7.1. Flux interprovinciaux

La commune Mabanda entretient des échanges commerciaux avec presque toutes les communes de la province et même avec Bujumbura. Ces échanges concernent essentiellement les produits agricoles notamment la tomate, la banane... dont elle produit et reçoit de la Tanzanie et exporte vers d'autres provinces.

Il s'agit également des produits manufacturés dont les revendeurs achètent aux trafiquants en provenance de Tanzanie pour les acheminer vers Bujumbura et même d'autres provinces.

##### 10.1.7.2. Flux commerciaux avec les pays limitrophes.

La commune entretient également des échanges commerciaux avec la Tanzanie Il s'agit des produits agricoles, des groupes électrogènes et autres produits manufacturés.

#### 10.2. SERVICES.

##### 10.2.1. Institutions financières

###### 10.2.1.1. Institutions financières bancaires

La seule institution financière bancaire implantée dans la commune Mabanda est la banque **BBCI**. Actuellement, la BANCOBU fait un mouvement journalier d'encaissement dans la commune à partir du chef lieu de province.

###### 10.2.1.2. Institutions financières non bancaires

Les institutions financières non bancaires de micro financent présentes dans la commune sont la Coopérative d'Épargne et de Crédits (**COOPEC**) et **AMANI** Micro finance nouvellement implantée.

###### 10.2.1.2. Sociétés d'assurance

Aucune société d'assurance n'est implantée dans la commune Mabanda.



## **10.2.2. Tourisme et hôtellerie.**

### 10.2.2.1. Tourisme

Il existe quelques sites touristiques dans la commune Mabanda comme ; les paysages protégés et les réserves de Mutwenzi, Rubungu, Kigabwe-Samvura et Rukonwe pour son chaîne de montagne et paysage.

### 10.2.2.2. Hôtellerie

La commune Mabanda dispose seulement deux Guest House d'une capacité d'accueil de 6 chambres.

## **CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE**

### **11.1. SITUATION ACTUELLE**

#### **11.1.1. Enfants en difficultés**

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas perceptibles dans la commune. Elles consistent à permettre à ces enfants vulnérables de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l'alimentation, à l'éducation et à la formation professionnelle.

Les structures de prise en charge de certains de ces cas sont situées en dehors de la commune voir même de la province.

Cependant, on dénombre 969 enfants sinistrés de guerre, 25 enfants dans la rue et 1151 enfants orphelins de père et mère dont 106 enfants orphelins de guerre, 26 enfants orphelins du sida et 1019 enfants orphelins de mort naturelle.

Tableau 11.1: Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

commune	Nbre d'enfants Sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de père et de mère				Nbre d'enfants Chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du sida	Naturelle	Total		
Mabanda	969	0	25	106	26	1019	1151	-	-

Source : Rapport provisoire de l'IDR

#### **11.1.2. Victimes de violences**

Les mesures et actions de protection et de réparation des dommages subis par les différentes catégories de victimes de violence ne sont suivie que par les seuls tribunaux à différents niveaux de manière peu efficace.

Dans la commune, on a recensé 3 cas de violence sexuelle : 1 femme, 3 filles et 2 fillettes. Les cas de viols assistés sont au nombre de 6 (1 femme, 3 filles et 2 fillettes).

Tableau 11.2 : Situation des victimes de violences

Commune	Nombre de viols recensés					Nombre de viols pris en charge				
	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes
Mabanda	1		2			1	3	2		
Total province	1	14	17			20	35	17	-	-

Source : Ligue Iteka et Hôpital de Makmba

### **11.1.3. Veuves, mères célibataires et indigents.**

Les veuves et mères célibataires recensées connaissent des difficultés de survie. Les informations chiffrées sur les veufs, mères célibataires et les indigents de la commune n'existent pas.

La situation de guerre dans laquelle vit le pays depuis 1993 et ses conséquences, ainsi que la propagation du VIH/SIDA sont venues ajouter le drame au drame à telle enseigne que cette assistance sociale traditionnelle connaît aujourd'hui beaucoup de difficultés.

L'approche de l'assistance publique qu'envisage le Ministère ayant l'action sociale dans ses attributions, n'est pas encore visible ni palpable dans la commune Mabanda.

### **11.1.4. Assistance aux personnes handicapées.**

Dans la commune Mabanda, les personnes handicapées connues sont au nombre de 17 dont 4 hommes et 13 femmes. Il est à signaler qu'aucune action n'est encore entreprise en faveur de ces handicapés.

### **11.1.5. Assistance aux personnes âgées en difficulté.**

Le problème d'abandon des personnes âgées indigentes prend une allure inquiétant qui mérite une attention particulière. Dans la commune, comme même au niveau de la province, il n'y a pas une politique visant cette catégorie des personnes pour la prise en charge familiale ou communautaire par la sensibilisation.

## **11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES.**

### **11.2.1. Evolution des rapatriés de la commune**

Selon le HCR, 1652 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune a enregistré environ 2,84% des rapatriés de la province.

<b>Commune</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>Total commune</b>
Kayogoro	127	503	236	522	264	1652
<b>Province</b>	<b>4418</b>	<b>19611</b>	<b>11975</b>	<b>16550</b>	<b>5578</b>	<b>58132</b>

Source : HCR – 11/09/06

## **11.3. HABITAT**

L'habitat est extrêmement dispersé. Il s'atomise en une multitude de groupes de quelques maisons, entourées par une clôture : c'est le « rugo ». Les constructions sont noyées dans les bananiers pour la plupart des cas. Elles sont entourées par une enceinte en bois, en bambou, en herbes tressées ou bien en végétal et couverte de chaume.

Le rugo désigne une concession de plusieurs cases ou bien une case isolée. Le paysan apporte le maximum de soins à sa construction, toit en tôle et murs en briques dans le meilleur des cas. Le grenier « ikigea » flanque toujours la maison.

### **11.3.2. Caractérisation de l'habitat rural .**

En commune Mabanda, il existe deux types d'habitat à savoir l'habitat groupé souvent rencontré aux chefs lieux de commune et des zones ; l'habitat dispersé en milieu rural. Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé que l'on rencontre d'ailleurs chez les deux types d'habitat.

Concernant l'habitat groupé, le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé est respectivement estimé à 20%, 32% et 48 %.

La grande majorité des maisons, environ 48% sont donc construites en pisé. Les maisons en pisé dénotent souvent un indice de pauvreté de la part de leurs propriétaires.

S'agissant de l'habitat dispersé, le nombre de maisons en briques cuites est d'environ 5% et de 15% pour les briques adobes. Par contre, la tendance est très élevée dans le cas des maisons en pisé, autour de 80%.

Les types de toiture utilisée sont à prédominance le chaume ( $\pm 18\%$ ), les tôles ( $\pm 80\%$ ) et la tuile ( $\pm 2\%$ ) dans le cas de l'habitat groupé.

En ce qui concerne l'habitat dispersé, le type de toiture posée est à prédominance le chaume ( $\pm 58\%$ ), la tôle ( $\pm 40\%$ ) et la tuile ( $\pm 2\%$ ) .

Quant au type de pavement, dans le cas de l'habitat groupé, le ciment est utilisé dans les proportions de ( $\pm 5\%$ ) et la terre battue ( $\pm 95\%$ ).

Eu égard à l'habitat dispersé, le type de pavement utilisé est ( $\pm 97\%$ ) en terre battue, ( $\pm 3\%$ ) en ciment.

### **11.3.3. Commodité de l'habitat**

Concernant la commodité de l'habitat, plus de 99% des maisons en habitat groupé sont sans électricité et (2%) seulement raccordées en eau. En habitat dispersé, aucune maison n'est éclairée et environ 8% raccordées en eau.

En outre, en habitat groupé, moins de 1% des maisons ont des latrines intérieures et environ 99% ont des latrines extérieures.

En habitat dispersé, aucune maison n'a de latrines intérieures, 97% ont des latrines extérieures et 3% sont sans latrines.

### **11.3.4. Incidences de la crise sur l'habitat**

La commune Mabanda, a connu beaucoup de destructions de maisons suite à la crise ; ce qui a poussé la population de cette commune à fuir le pays vers la Tanzanie et dans les sites de déplacés éparpillés à l'intérieur de cette commune.

### **11.3.5. Disponibilité des matériaux locaux de construction**

Beaucoup de matériaux de construction sont exploités dans la commune et utilisés dans la mise en œuvre des travaux sur les chantiers.

## CHAPITRE XII. : SANTE

Le secteur de la santé dans la commune Mabanda est caractérisé par l'insuffisance du personnel soignant qualifié, des équipements, des bâtiments et de médicaments.

### 12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Mabanda dispose 8 établissements sanitaires dont un centre de santé public, un poste de soins public, deux centres de santé agréés et quatre centres de santé privée.

### 12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Le paludisme sévit à l'état hyper endémique et constitue la principale cause de morbidité et mortalité dans la commune. En effet, sur 2644 cas de maladies enregistrés dans les différentes structures de santé de la commune, 67% concernent le paludisme, 14% les infections respiratoires aiguës 11% les verminoses, 4,5% les parasites intestinaux, 3,5% les maladies diarrhéiques.

Tableau n° 12.1. : Données épidémiologiques

Commune	Nombre de cas de maladie							
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Parasites intestinaux	Verminose	Infections respiratoires aiguës	MST	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Mabanda	1769	93	118	300	364	0	0	0
<b>Total province</b>	<b>19312</b>	<b>1781</b>	<b>1513</b>	<b>1292</b>	<b>6899</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>20</b>

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

### 12.3. MEDICINE PREVENTIVE (Données sur la vaccination)

#### 12.3.1. Santé de la mère et de l'enfant.

Dans les structures des centres de santé de la commune, on a enregistré 3842 consultations prénatales et 763 accouchements assistés.

En médecine préventive, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) vise à faire de la vaccination, une activité quotidienne des établissements sanitaires en leur dotant du matériel et équipement pour la vaccination. Ainsi, au cours de l'année 2005, 5072 doses ont été administrées dont 9% de vaccin antitétanique, 24% de BCG, 23% de polio, environ 24% de DTC, 20% de rougeole.

Tableau 12.2. Données sur la vaccination dans la commune en 2005

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2-5	BCG	Polio 3	DTC HeB3	3-Hib3- Rougeole
Mabanda	444	1208	1187		1205
<b>Total province</b>	<b>6822</b>	<b>12139</b>	<b>10894</b>		<b>11236</b>

Source : DPS/Makamba

#### 12.4. INFECTION VIH/SIDA

En 2005, l'état du dépistage dans la commune Mabanda est présenté ci-dessous par âge

- De 0 – 14 ans : 2 séropositifs dont 2 hommes
- De 15-24 ans : 3 séropositifs dont 1 femme
- De 25 ans et plus : 9 séropositifs dont 6 femmes

Dans l'ensemble, on compte 14 séropositifs dépistés dont 50 % de femmes.

Il est à signaler que la population de Mabanda n'est pas sensibilisée dans le dépistage.

Concernant la prise en charge des PVVS, les organisations C.C.PLS, SUFAVIS, ILEV et RBPA+ appuient les personnes vivant avec le VIH/SIDA « PVVS » :

Tableau 12.3 : Données sur le VIH/SIDA

Commune	Nombre de personnes séropositives											
	0-14 ans			15 ans-29 ans			30 ans et plus			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Mabanda	2	0	2	2	1	3	3	6	9	7	7	14
<b>Total province</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>54</b>	<b>67</b>	<b>121</b>	<b>75</b>	<b>107</b>	<b>182</b>

Source : DPS/Makamba/mars 2006

#### 12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

Le système du secteur santé est souvent analysé à travers le secteur moderne sans grande considération du secteur traditionnel auquel se confie une grande partie de la population, mais qui, malheureusement échappe aux statistiques. La médecine traditionnelle n'est ni structurée ni intégrée dans le système de santé. La médecine moderne est épaulée par 9 Tradithérapeutes connus officiellement, 53 accoucheuses traditionnelles dont 13 accoucheuses formées avec Kit, 23 accoucheuses formées sans Kit, 17 accoucheuses non formées.

Le taux de fréquentation au niveau des centres de santé de la commune Mabanda: 66,4% ;

Le taux de fréquentation dans la province Makamba : 68,6%.

## 12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

### 12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Mabanda compte 7 centres de santé et un poste de soins publics. La répartition spatiale de ces établissements est la suivante : 4 centres de santé et un poste de soins publics en zone Mabanda, 2 centres de santé en zone Kayogoro, 1 centre de santé en zone Gitara : Cette répartition montre que la couverture sanitaire de la commune est moyennement bonne. Les infrastructures sanitaires existantes sont construites en matériaux durables et semi-durables.



### 12.6.2. Pharmacies

La commune Mabanda compte trois pharmacies privées. Malgré le nombre important des centres de santé et pharmacies, l'accès aux médicaments est difficile pour la population de la commune. L'approvisionnement est plus difficile par manque de la plupart des produits de base. Ce qui alourdit les dépenses pour une population rurale déjà démunie.

### 12.6.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Le tableau n° 12.1 présente les consultations, le nombre d'hospitalités et le nombre de lits par établissement sanitaire et par zone dans la commune.

Les centres de santé de la commune disposent au total 141 lits. Ils ont enregistré 23041 consultations, soit 1920 consultations par mois, 1707 malades hospitalisés au cours de l'année 2005, soit une moyenne mensuelle de 142 hospitalisés.

Tableau 12.4 : Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires.

Zone	Centres nutritionnels thérapeutique			Centre de santé		
	Cons.	N.L	N.H	Cons	N.L	N.H
Gitara	-	-	-	4606	-	197
Kayogoro	-	-	-	4293	-	554
Mabanda	-	-	-	14142	-	956
<b>Total commune</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23041</b>	<b>141</b>	<b>1707</b>

Source : DPS/Makamba/mars 2006

Cons : consultation, N.L : Nombre de lits, N.H : Nombre d'hospitalisation

### 12.4. RESSOURCES HUMAINES

Le personnel soignant de la commune est composé de : 21 infirmiers dont 42% de femmes, et 2 techniciens de promotion de santé . Le ratio moyen est de 1 infirmier pour 2803 habitants dans la commune.

Tableau 12.5 : Personnel soignant par catégorie et par sexe dans la commune.

Commune	Infirmiers			Paramédicales			T.P.S		
	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Total
Mabanda	12	9	21	0	0	0	2	0	2
<b>Total Province</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>195</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

Source : DPS/Makamba/mars 2006

Tableau 12.6 : Personnel non soignant de la commune

Commune	Administratif			Technicien de maintenance			Personnel d'appui			Total personnel		
	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot
Mabanda	2	4	6	0	0	0	25	26	51	41	39	80
<b>Tot.province</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>139</b>	<b>105</b>	<b>244</b>	<b>265</b>	<b>216</b>	<b>781</b>

Source : DPS/Makamba



## **12.8. INTERVENANTS**

A part l'Etat, les agences du système des Nations unies, l'OMS, le PNUD et l'UNICEF interviennent dans la lutte contre le VIH/SIDA dans le renforcement des capacités du personnel soignant, fourniture des médicaments, vaccin, matériel médical, logistique etc

Des ONGs internationales tels CORDAID et autres privés interviennent dans le secteur santé dans la commune Mabanda.

Les appuis de ces organisations sont :

- Approvisionnement en médicaments et matériel médical et technique ;
- Renforcement des capacités (formation) du personnel soignant.
- Appui logistique.
- Réhabilitation et équipement des Centres de Santé

La Banque Mondiale intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA.

## 12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

### 12.9. 1. Desserte en eau potable

En observant le tableau ci-dessus, on constate que la commune Mabanda dispose de 652 points d'eau comprenant les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les branchements particuliers. Environ 23% de ces points d'eau sont défectueux ; ce qui dénote un mauvais fonctionnement des RCE. Environ 35% des points fonctionnels sont des branchements particuliers.

En moyenne, la commune compte un point d'eau potable fonctionnel pour 12 ménages. En plus, la commune est dotée de plus d'un point d'eau fonctionnel à 500m du domicile des usagers.. Si tous les points d'eau défectueux étaient réparés, la commune enregistrerait une moyenne de 9 ménages par point d'eau.

Tableau 12.7 : Desserte en eau de la commune.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau													
			SAF	SAN F	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
											Fonctionnel	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Mabanda	294,94	5913	248	116	78	33	177	0	0	0	503	149	652	12	9	1.7
Total province	1959,6	62544	1371	908	516	198	1252	0	0	0	3139	1106	4245	20	15	1.6

Source : RCE/ Province Makamba

### 12. 9.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Mabanda compte 15 réseaux d'adduction d'eau totalisant 140,7km de linéaire, 47réservoirs desservant 111 bornes fontaines dont environ 30% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore à désirer.

Tableau 12.8 : Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF				
Mabanda	15	78	33	47	15	4	140,7
<b>Total Province</b>	<b>87</b>	<b>516</b>	<b>198</b>	<b>209</b>	<b>83</b>	<b>56</b>	<b>667,4</b>

Source : RCE      BFF : Borne fontaine fonctionnelle      BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

### 12.9.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

La gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée par la Régie communale de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les usagers des points d'eau et le fontainier communal.

### 12.9.4. Intervenants

DGHER, ONG nationales et internationales, bureaux privés.

## **CHAPITRE XIII : EDUCATION**

### **13.1. GENERALITES**

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

### **13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL**

#### **13.2.1. Enseignement primaire**

La commune compte 24 écoles primaires dont 19 avec cycle complet et 144 salles de classes. Ces écoles totalisent 9828 élèves dont 46.6% de filles, encadrés par 264 enseignants. Le taux d'abandon est de 3,34% ; celui de redoublement de 2,8%.

Les ratios élève par salle montrent des disparités assez fortes au niveau de la commune. Ainsi, la zone Kayogoro semble privilégiée avec 59 élèves par classe alors que la zone Mabanda affiche un ratio de 76 élèves par salle.

Il est à signaler que les ratios moyens élève par classe et élèves par enseignant varient entre 30 et 53. Ils restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconisent 30 élèves par classe et par enseignant.

Tableau 13.1 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires A/S 2005-2006

Etablissement Zones	Primaire								
	Nbre d'école		Nbre de salle	Effectif des élèves			Effectif des enseignants	Ratios	
	Tot	C.C		G	F	Tot		Elève/salle	Elève/enseignant
Mabanda	11		54	2121	2018	4139	135	76	30
Gitara	5	4	26	961	913	1874	35	72	53
Kayogoro	8	6	64	1966	1849	3815	94	59	40
<b>Total commune</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>144</b>	<b>5048</b>	<b>4780</b>	<b>9828</b>	<b>264</b>	<b>68</b>	<b>37</b>

Source : DPE/Makamba/mars 2006

CC : Cycle Complet

### 13.2.2. Enseignement secondaire général

La commune Mabanda compte 6 écoles secondaires dont 2 à cycle complet, avec 39 salles de classe. Ces écoles totalisent 1913 élèves dont 41,66% de filles, encadrés par 76 enseignants dont environ 20% de femmes.

Les ratios sont respectivement de 49 élèves par classe et 25 élèves/enseignant.

Tableau .13.2 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires A/S 2005-2006

Zones	Nbre d'école		Nbre de salle	Effectif des élèves			Effectif des enseignants	Ratios	
	Tot	C.C		G	F	Total		Elève/salle	Elève/enseignant
Gitara	1	-	6	186	117	303	9	51	34
Kayogoro	2	1	12	334	246	580	22	48	26
Mabanda	3	1	21	596	434	1030	45	49	23
<b>Tot. commune</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>1116</b>	<b>797</b>	<b>1913</b>	<b>76</b>	<b>49</b>	<b>25</b>

Source : DPE/Makamaba/mars 2006

### 13.2.3. Enseignement secondaire technique et professionnel

En commune Mabanda, il n'y a pas d'école secondaire technique ou professionnelle.

### 13.2.4. Situation du personnel enseignant

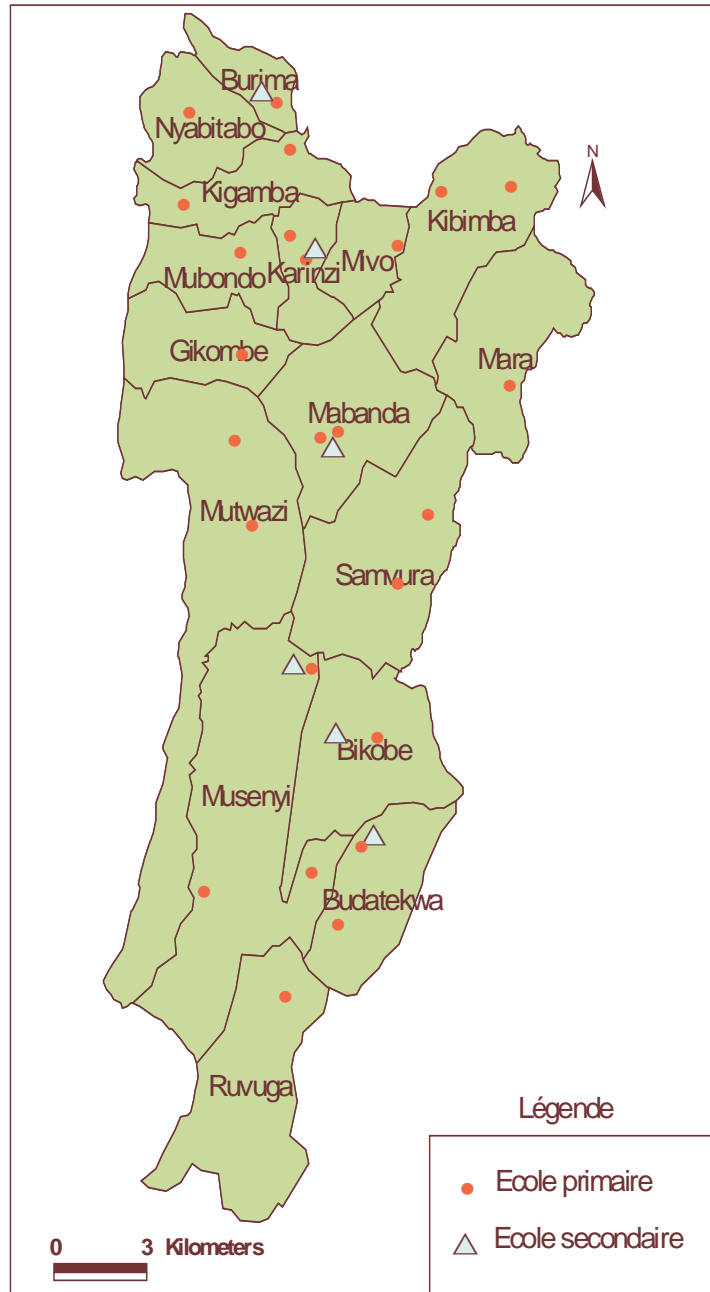
Au cycle primaire, la commune compte 264 enseignants dont 62,5% de sexe féminin. Au secondaire, on enregistre 76 enseignants dont environ 20% de femmes.

Tableau 13.3 : Personnel enseignant de la commune

Zone	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Tot	H	F	Tot
Gitara	20	15	35	8	1	9
Kayogoro	50	44	94	19	3	22
Mabanda	29	106	135	34	11	45
<b>Total Commune</b>	<b>99</b>	<b>165</b>	<b>264</b>	<b>61</b>	<b>15</b>	<b>76</b>

Source : DPE/Makamba/mars 2006

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006



### **13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL**

L'éducation non formelle englobe des formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Pour l'admission des élèves dans ces écoles, il n'y a pas de critères déterminants en ce qui concerne l'âge.

#### **13.3.1. Ecoles Yaga Mukama**

La commune Mabanda dispose de 7 écoles Yaga Mukama avec 14 salles de cours.

Les élèves sont au nombre 429, dont 266 filles, soit 62 %.

Cette commune se classe en deuxième position après la commune Makamba, avec 706 élèves au niveau de la province.

La formation dispensée dans les écoles de Yaga Mukama vise au delà de l'acquisition des connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

#### **13.3.2. Centres d'alphabétisation**

La commune Mabanda compte 9 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 2005-2006 avec 274 participants dont 71,16% de femmes et 20 enseignants alphabétiseurs. Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, le planning familial, les métiers, l'hygiène et l'épargne.

#### **13.3.3. Ecoles de métiers**

La commune Mabanda ne compte qu'une seule école de métiers, avec 45 élèves dont environ 53% de filles et 8 enseignants.

Les filières organisées dans cette école concernent la couture, la menuiserie et la maçonnerie en faveur des jeunes et adolescents déscolarisés et non scolarisés.

### **13.4. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE**

La commune Mabanda dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement. A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

### **13.5. EFFICACITE DU SYSTEME**

Le système est d'une efficacité interne réduit. Le taux de redoublement est de 28% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,34% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants. Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prester à ce

degré d'enseignement. Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas de manuels suffisants.

### **13.6. INTERVENANTS**

Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, le COPED, la population.



## **CHAPITRE XIV: JEUNESSE, SPORT ET CULTURE**

### **14.1. ENCADREMENT DES JEUNES**

Comme la population de la commune Mabanda est majoritairement jeune, l'encadrement des jeunes se fait à travers les centres des jeunes, « Bibliothèque », salle de cinéma malgré son état, des terrains et piste d'athlétisme.

### **14.2. SPORT**

Dans la commune Mabanda, on pratique le football en général (à voir les terrains), basket-ball, volley-ball et l'athlétisme pour les élèves et les militaires.

Tableau 14.1 : Infrastructures de sport ;

Infrastructure	Localisation	Equipée oui ou non	Etat actuel	Structure de gestion
Terrains de football	- Mabanda	Oui	Bon	Commune
	- Kibimba	Oui	Bon	Camp Mabanda
	- Karinzi	Oui	Bon	Commune
	- Gikurazo	Oui	Bon	Commune
	- Gitara	Oui	Mauvais	Commune
Terrains de basket ball	Kibimba	Oui	Très Bon	Camp Mabanda 6 <sup>ème</sup> Bn Comado
Terrains de volley ball	- Kibimba	Oui	Très Bon	Camp Mabanda
	- Mabanda	Oui	Bon	Lycée Mabanda
	- Karinzi	Oui	Bon	CoCo Kayogoro
Terrains de Handball	- Mabanda	Oui	Bon	L. Communal Mabanda
Piste d'athlétisme	- Kibimba	Oui	Bon	Camp Mabanda 6 <sup>ème</sup> Bn Cdo

Comme le montre le tableau ci haut, le sport est pratiqué sur les terrains de la commune, des écoles et du camp militaire de Mabanda.

Tableau 14.2. : Clubs et associations sportives

Commune	Année	Domaine d'intervention	Nombre de club ou association	Nombre de jeunes encadrés		
				G	F	Tot
Mabanda	2003	Football	2	62	-	62
	2004	Football	2	62	-	62
		Marche Sp	1	24	8	32
	2005	Football	2	62	-	62
Marche Sp		1	30	11	41	

Ces associations et clubs sont plus ou moins relâchés, ils comptent sur la générosité de la commune.

### 14. 3. PATRIMOINE CULTUREL

Dans la commune Mabanda, il existe des groupes de danse traditionnelle dans les zones.

Tableau 14.3 : Clubs ou associations culturelles

Commune	Année	Domaine d'intervention	Nombre de clubs et associations	Nombre de jeunes encadrés		
				G	F	Tot
Mabanda	2003	Ubusambiri	1	12	-	12
		Tambours	1	18	-	13
	2004	Idem	Idem	12	-	12
				18	-	18
	2005	Idem	Idem	12	-	12
				18	-	18

Aucun club culturel n'est agréé par le Ministère compétent. La plupart d'entre eux attendent les occasions des fêtes officielles ou de visites des hautes autorités pour s'exhiber. Le quasi-totalité des ces clubs souffrent d'un manque criant d'équipement et des moyens financiers.

## **CHAPITRE XV : JUSTICE**

### **15.1. GÉNÉRALITÉS**

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société. Le concept de justice renferme deux aspects :

- Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté ;
- C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.
- Une justice saine, équitable permet l'épanouissement de tout en chacun et la prospérité d'une nation.

Suite à des crises répétitives qu'a connues le pays, dont celle de 1993 constitue la plus récente et la plus dévastatrice, des vies humaines et des infrastructures ont été détruites par les burundais eux-mêmes.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné aussi bien à l'endroit de son personnel que de ses infrastructures ; ce qui accentua les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur. Pour appuyer dans ce domaine et permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

### **15.2. SERVICES JUDICIAIRES**

#### **15.2.1. Type de services judiciaires**

Les services judiciaires de la commune Mabanda compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

#### **15.2.2. Performances des services judiciaires.**

##### **15.2.2.1. Litiges civils**

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Mabanda, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 111 dont 26 restant au début de l'année de référence et 85 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 55, il ressort qu'environ 50% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Au cours de la même année 50 dossiers ont été exécutés, soit environ 91% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et ceux exécutés est excellente.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Mabanda est plus performante en exécution des jugements rendus que dans le jugement et la clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers jugés et clôturés par rapport à ceux exécutés.

#### 15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 17 dont 1 restant au début de l'année de référence et 16 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 16, il ressort qu'environ 94% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est excellente. Sur les 16 dossiers jugés et clôturés, 6 ont exécuté, soit une performance de 37.5%.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Mabanda est moins performante en exécution des jugements pénaux qu'en jugement et clôture des dossiers pénaux. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des jugements pénaux rendus et clôturés par rapport aux jugements exécutés.

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux

Commune	Nature des litiges	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	Nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Mabanda	Civils	26	85	55	4	55	0	0	50	82
	Pénal	1	16	16	14	0	3	0	6	52
<b>Total province</b>		437	986	712	43	558	23	0	616	1121

Source : Tribunal de résidence

### 15.3. INFRASTRUCTURES

Les locaux de travail des services judiciaires sont empruntés, en mauvais état, avec un équipement insuffisant. Ils sont de dimensions insuffisantes, mais dotés d'une salle d'audience. Ils n'ont ni eau, ni électricité, ni latrines.

### 15.4. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Mabanda n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant. Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence dispose de 2 vélos.

### **15.5. PERSONNEL**

Le personnel du tribunal est composé d'un 1 Juge Président, 10 Juges dont 2 femmes, 6 greffiers dont 4 femmes, 1 assesseur et 4 Plantons.

### **15.6. JUSTICE GRACIEUSE**

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

Dans la commune, la justice gracieuse est régulièrement rendue par 932 notables dont 450 en zone Mabanda, 470 en zone Gitara, 12 en zone Kayogoro, ainsi que les élus collinaires venant de toutes les collines de la commune.

Elle est rendue d'une façon arbitrale et réconciliatrice. La procédure est souvent contradictoire avec recours à l'audition des témoins si besoin. et les litiges qu'elle tranche sont toutes confondues par ignorance des lois pénale et civile. La nature des sentences rendues est la réconciliation et l'arbitrage aboutissant à des conseils.

La relation de continuité entre la justice gracieuse et la justice moderne n'y est pas car, le conseil des notables ne constitue pas un autre degré de juridiction. Ainsi, les parties sont libres de saisir ou pas ce conseil avant de saisir le tribunal de résidence.

#### **Notables de la commune.**

<b>Commune</b>	<b>Zone</b>	<b>Nbre de notables</b>	<b>Total commune</b>
Mabanda	Mabanda	450	
	Gitara	470	
	Kayogoro	12	
		<b>S/Ttotal 3</b>	<b>932</b>
<b>Total province</b>			<b>1.809</b>

## **CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

<b>Secteur</b>	<b>Potentialités/atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Stratégies / actions à mener</b>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre abondante, jeune et laborieuse</li> <li>- Faible densité de la population</li> <li>- Terre très fertile</li> <li>- Demande toujours croissante en produits agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'encadrement ad hoc;</li> <li>- Insuffisance d'intrants agricoles ;</li> <li>- Manque de centre semenciers</li> <li>- Difficile accès aux crédits</li> <li>- Absence de structure de contrôle de qualité des semences ;</li> <li>- Insuffisance de matériel végétal de souche et de structure de production ;</li> <li>- Absence de réseau de commercialisation et de distribution des semences ;</li> <li>- Exiguïté des terres ;</li> <li>- Maladies biotiques des plantes ;</li> <li>- Conjoncture internationale des prix défavorable</li> <li>- Manque d'usines de transformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un centre semencier ;</li> <li>- Doter le personnel d'encadrement de moyens de déplacement et d'autres matériels de travail ;</li> <li>- Former et recycler l'agronome communal ;</li> <li>- Assouplir les conditions d'accès aux crédits agricoles ;</li> <li>- Utiliser les techniques d'irrigation dans les marais à partir des cours d'eau.</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat favorable à l'élevage ;</li> <li>- Main d'œuvre laborieuse ;</li> <li>- Appui du PRASAB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de pâturages ;</li> <li>- Manque d'encadrement ;(Insuffisance du personnel au niveau zone)</li> <li>- Manque de programme d'activités pour l'insémination artificielle ;</li> <li>- Manque d'infrastructures d'élevage ;</li> <li>- Manque de financement pour les éleveurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'encadrement ;</li> <li>- Construire et réhabiliter les infrastructures d'élevage ;</li> <li>- Promouvoir les cultures fourragères et des unités de transformation des produits d'élevage ;</li> <li>- Vulgariser et multiplier les pharmacies vétérinaires ;</li> <li>- Promouvoir l'élevage intensif ;</li> <li>- Initier l'élevage en stabulation permanente.</li> </ul>

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
<b>Pisciculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des cours d'eau dans la commune</li> <li>- Disponibilité des matériaux de construction</li> <li>- Existence des lieux d'approvisionnement en aliment</li> <li>- Climat favorable à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de centre de production des alevins,</li> <li>- Manque de moyens humains compétents et suffisants pour l'encadrement et la sensibilisation,</li> <li>- Absence de structure de financement du secteur,</li> </ul> <p>Manque des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation et surtout les bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un plan directeur dans ce secteur</li> <li>- Créer un ou plusieurs centres aquacoles pour la production des alevins à diffuser</li> <li>- Assurer un encadrement souhaité par la dotation d'outils didactiques et techniques aux différents encadreurs ;</li> <li>- Former les encadreurs et les pisciculteurs</li> </ul>
<b>Forêts</b>	<p>Existence des espaces à reboiser dans la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déboisement illicite et cession des terrains boisés aux particuliers ;</li> <li>- Pratique des feux de brousse ;</li> <li>- Manque de personnel d'encadrement et de moyens matériels et financiers;</li> <li>- Absence de suivi régulier ;</li> <li>- Manque des semences pour les pépiniéristes</li> <li>- Existence des termites rongeur les jeunes plantules forestières</li> </ul>	<p>Il faut faire un inventaire forestier ou photo-interprétation pour avoir la couverture forestière actualisée de la commune au lieu de rester toujours dans les estimations. Renforcer les capacités du personnel, Mettre en place un système participatif de surveillance du déboisement, Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse. Disponibiliser les intrants pour les pépinières</p>

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la matière première dans la commune</li> <li>- Existence de main d'œuvre</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par les textes législatifs et réglementaires appropriés ;</li> <li>- Absence d'une politique nationale pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ;</li> <li>- Difficile accès des artisans au micro crédit et au marché public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec la politique actuelle, renforcement des capacités du personnel chargé de l'encadrement des artisans en matière de gestion, d'animation et d'organisation.</li> <li>- Promouvoir l'octroi des micros crédits aux petits entrepreneurs artisanaux</li> <li>- Organiser l'écoulement des produits artisanaux par l'exportation.</li> </ul>
<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Commerce frontalier avec la Tanzanie très développé ;</li> <li>-Population active et jeune,</li> <li>-Commune très productive ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficile accès aux crédits pour les petits commerçants par manque de garanties ;</li> <li>- Taux d'intérêt élevé</li> <li>- Manque de financement pour aménager le marché de Gitara très important pour la commercialisation des produits vivriers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction du marché aménagé à Rusenyi « Gitara » peut générer beaucoup de revenu dans la commune</li> </ul>



Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
<b>Tourisme et hôtellerie</b>	La commune Mabanda occupe une bonne position géographique par rapport à la frontière avec la Tanzanie ; -Paysages variés de la commune de sa situation géographique,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures d'accueil ;</li> <li>- Manque de moyens financiers ;</li> <li>- Manque de personnel qualifié et spécialisé à la matière ;</li> <li>- Difficile accès aux crédits surtout pour les petits entrepreneurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrandir les infrastructures d'accueil et améliorer la qualité de leur prestation,</li> <li>- Sensibiliser les opérateurs économiques et procéder à la publicité sur l'importance du tourisme</li> </ul>
<b>Habitat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des matériaux locaux de construction ;</li> <li>- Existence de main d'œuvre locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles revenus des populations ;</li> <li>- Mauvaise planification en matière de logement.</li> <li>- Absence de politique de logement</li> <li>- Difficile accès aux crédits pour les petits fonctionnaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une politique de logement ;</li> <li>- Procéder à la planification de l'urbanisme dans la commune ;</li> <li>- Assouplir les conditions d'accès aux crédits pour les petits crédits.</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de quelques structures de santé quoique insuffisantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures sanitaires de l'Etat ;</li> <li>- Manque de soins de qualité et personnel soignant non qualifié ;</li> <li>- Manque d'équipement et de matériel sanitaires complet ;</li> <li>- Faible taux d'accouchement assistés par le personnel soignant</li> <li>- Prise en charge insuffisante des maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaires ».</li> <li>- Faible accès aux services de santé liés aux faibles revenus de la population ;</li> <li>- Coûts élevés des soins dans les structures de santé privées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les infrastructures de santé d'un équipement sanitaire adéquat et moderne, un personnel de santé qualifié et suffisant, une politique sanitaire adaptée aux réalités de la commune.</li> <li>- Prendre en charge les maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaire » ;</li> <li>- Assouplir les conditions d'accès aux soins de santé ;</li> <li>- Motiver le personnel soignant ;</li> <li>- Promouvoir les soins de santé primaires.</li> </ul>

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
<b>Eau</b>	Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines) et des cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de beaucoup d'infrastructures d'eau non fonctionnelles ;</li> <li>- Existence des points d'eau non aménagés ;</li> <li>- Structures de gestion des installations d'eau non fonctionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher des financements ;</li> <li>- Réhabiliter les infrastructures d'eau détruites et non fonctionnelles ;</li> <li>- Aménager de nouvelles infrastructures d'eau ;</li> <li>- Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ;</li> <li>- Redynamiser les RCE.</li> </ul>
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suppression des frais scolaires au primaire</li> <li>- Existence d'une politique nationale de « Education pour tous ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements, de matériels didactiques et d'enseignements ;</li> <li>- Mauvais état de certains bâtiments scolaires ;</li> <li>- Insuffisance du personnel enseignant au secondaire ;</li> <li>- Mauvais encadrement dans l'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des infrastructures scolaires suffisantes dans la commune ;</li> <li>- Réhabiliter les infrastructures scolaires en mauvais état ;</li> <li>- Doter les infrastructures scolaires de personnel enseignant qualifié.</li> </ul>
<b>Jeunesse</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse organisationnelle du secteur de la jeunesse qui ne peut pas se prendre en charge eux-mêmes ;</li> <li>- Budget insuffisant alloué au secteur.</li> <li>- Absence d'une politique nationale d'encadrement des jeunes à divers échelons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'encadrement de la jeunesse par les activités génératrices de revenus par les activités sportives.</li> <li>- Promouvoir les activités culturelles à travers les clubs de jeunes</li> <li>- Organiser des compétitions communales.</li> </ul>

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
<b>Justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa population est réceptive à la sensibilisation, l'administration devrait alors l'amener à répondre au convocation</li> <li>- Les terrains non exploités sont vastes qui pourrait résoudre des problèmes fonciers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;</li> <li>- Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;</li> <li>- Personnel non qualifié;</li> <li>- Manque de formation spécialisée pour certains domaines ;</li> <li>- Conditions de travail très précaires ;</li> <li>- Manque de moyens de transport, de communication ;</li> <li>- Délabrement et vétusté des locaux</li> <li>- Insuffisance de matériel d'usage, équipement, etc ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ;</li> <li>- Réhabiliter et construire des bâtiments pour le service judiciaire ;</li> <li>- Doter le service judiciaire des moyens de transports et de communication fonctionnels, les centres d'études et de documentation juridiques ;</li> <li>- Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ;</li> <li>- Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des personnels compétents;</li> <li>- Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion.</li> </ul>

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
<b>Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de cours d'eau dans la commune pour la construction de centrale hydroélectrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La DGHER n'est pas à mesure d'électrifier tous les centres et infrastructures socio-économiques ruraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etendre les lignes électriques existantes pour atteindre la commune, les écoles, les infrastructures sanitaires et autres</li> <li>- Négocier les financements nécessaires</li> <li>- Relancer les panneaux scolaires et le biogaz dans les centres où les lignes électriques sont difficiles à réaliser</li> <li>- Subventionner les équipements électriques pour qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat de la population.</li> </ul>
<b>Industrie</b>	Existence d'une main d'œuvre dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible esprit d'initiative</li> <li>- Manque de financement</li> <li>- Dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires</li> <li>- Manque de formation et d'information en technologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des initiatives d'entrepreneuriat ;</li> <li>- Créer des unités artisanales de transformation agroalimentaires ;</li> <li>- Informer et former les agriculteurs en techniques agricoles.</li> </ul>

## CONCLUSION

La commune Mabanda est limitée au Nord par la communes Makamba, au Sud par la République Unie de Tanzanie, à l'Est par la commune Kibago, à l'Ouest par la commune Nyanza-Lac et Nord-Ouest par la commune Vugizo.

Le chef-lieu de commune et en même temps de la zone est situé à 18km du chef lieu de la province Makamba.

La commune compte 3 zones subdivisées en 19 collines de recensement.

Elle s'étend sur une région naturelle à savoir le Buragane.

Le climat de la commune Mabanda est doux et caractérisé par la région naturelle du Buragane. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois.

Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes (17 et 23°C).

La commune Mabanda est constituée de bas plateaux et des plaines qui se prolongent jusqu'au Nord-Ouest de la Tanzanie. Son altitude est comprise entre 1500 et 2500m ; avec une végétation formée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition ;

Les principaux cours d'eau de la commune sont : Malagarazi, Mugombwa, Mushara, Mukombe, Nyagatwenzi, Gisogo, Mushwabure, Mushishi.

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques.

Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité élevé.

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : la pomme de terre, la patate douce, le manioc, la banane, le haricot, le maïs. A cela s'ajoute le caféier comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Mabanda est pastorale. Un élevage extensif et semi-intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoosanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En commune Mabanda, la pisciculture a été initiée.

Eu égard aux forêts, les boisements naturels de la commune totalisent 700ha et les boisements artificiels 1379ha.

Concernant l'industrie et l'artisanat, la commune ne dispose d'aucun type d'industrie. Toutefois, elle compte quelques stations de lavage du café cerise, comme industrie.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune et les zones.

S'agissant des formations géologiques, des gisements de diamant ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la commune est desservie en électricité par la REGIDESO. Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, les produits forestiers, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, la commune est traversée par une route bitumée sur un tronçon de plus de 25km, le reste du réseau routier est constitué de routes en terres battues et pistes rurales en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour les zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec d'autres communes. Toutefois, la commune entretient des échanges commerciaux avec les communes limitrophes.

Du point de vue de la dotation de la commune en poste et télécommunication, elle n'a pas de bureau de poste et est partiellement desservie par les téléphones mobiles (TELECEL et ONAMOB). Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toutes les zones de la commune ne sont pas encore totalement couvertes.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une agence bancaire de la BCCI et une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessible aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri éleveurs.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune ne dispose ni de site touristique, ni d'hôtel.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, 2 types d'habitat (habitat groupé et l'habitat dispersé) sont rencontrés dans la province, avec des proportions d'environ 8% pour l'habitat groupé et de 92% l'habitat dispersé. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 7 établissements sanitaires. Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 2803 habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la dysenterie bacillaire et la malnutrition. A cela s'ajoute le VIH/SIDA. Les doses administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Antirougeole. Dans la commune, on enregistre 2 officines pharmaceutiques privées.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, environ 30% des points d'eau sont défectueux ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des

installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 18 ménages et plus d'un point d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 24 écoles dont 19 à cycle complet. Ratio : 30élèves/salle et 53 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 2,8% ; taux d'abandon : 3,34%.

Les filles représentent 46,6% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 6écoles dont 2 à cycle complet. Ratio : 49 élèves/salle et 25 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,6%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 41,66% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 62,5% au primaire et d'environ 20% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose des associations de jeunes qui regroupent des filles et garçons. Elle compte également 5 terrains de football et 1 de basket ball, 3 terrains de volley ball, 1hand ball, 1 piste d'athlétisme.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistée de 10Juges, 6 greffiers et 1 assesseur. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

*Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.*

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Makamba : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Makamba (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés



21. Direction Provinciale de l'Enseignement Makamba : Rapport annuel 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Makamba Rapport annuel 2005
23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005

## ANNEXE

### **ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE MAKAMBA**

**Makamba, le 24 août 2006**

#### **PROCES VERBAL**

L'an deux mille six, le jeudi, vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Makamba et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Kayogoro
2. La monographie de la commune Kibago
3. La monographie de la commune Mabanda
4. La monographie de la commune Makamba
5. La monographie de la commune Nyanza-Lac
6. La monographie de la commune Vugizo
7. La monographie de la province Makamba

Fait à Makamba, le 24 août 2006

L'Antenne provinciale du Plan

NYANDWI Bonaventure



L'Antenne du Plan de Rutana

NIBIKORA Félicien



Le Conseiller Principal du Gouverneur



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX AYANT PARTICIPE A  
LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE  
MAKAMBA**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NDIKURIYO Réverien	Gouverneur	Toutes les monographies	
2	BASHIRAHISHIZE Lin	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse, Sport et Culture	
3	NIYONZIMA Déo	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
4	CIZA Didace	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport	
5	Dr RUHAGAZE Patrick	Médecin Provincial	Santé	
6	BIZUMUKAMA Mamert	Chef Antenne Urbanisme	Habitat	
7	NTIRAMPEBA Albert	Coordonnateur Provincial des Métiers	Industrie et Artisanat	
8	NTAHIRAJA Pétronie	Responsable CDF	Action Sociale	
9	HAJAYANDI Charles	Chef Service Prod. Végétale DPAE	Agriculture	
10	NZIBAVUKIA Joseph	Magistrat TGI	Justice	
11	Dr KARIBUHOZE Charles	Médecin provincial	Elevage	
12	BUTOYT Bernard	Coordonnateur Provincial RCE	Eau	
13	NIBAYUBAHE Onesphore	Responsable REGIDESO	Eau et Energie	
14	NDAYIZEYE Aloys	ABP	Communication	
15	NDAYIANGAJE Fabien	Inspecteur des Finances Communales	Commerce et Services	
16	NDIKUMANA Charles	DPE	Education	
17	NYANDWI Onesime	Inspecteur Provincial des Forêts	Forêts	
18	NIIMBERE Georges	Responsable Provincial Pisciculture	Pêche et Pisciculture	
19	NIYONGABO François	Responsable de la PARESI	Réinsertion sociale	
20	NYANDWI Bonaventure	APP	Description Physique	
21	NIBIKORA Félicien	APP-Rutana	Superviseur	
22	BIZIMANA Isidore	Genie rural	Infrastructures	
23	NTUNGWANAYO Cyriaque	Administrateur Makamba	Monographie communale Makamba	
24	NDIKURIYO Michel	Administrateur Mabanda	Monographie communale Mabanda	
25	NIRAGIRA Pierre	Administrateur Kibago	Monographie communale Kibago	
26	BAFYINDA Epiméne	Administrateur Nyanza-Lac	Monographie communale Nyanza-Lac	
27	NTAKIRUTIMANA Nestor	Administrateur Kayogoro	Monographie communale Kayogoro	
28	NTEZUKOBAGIRA Justin	Administrateur Vugizo	Monographie communale Vugizo	
29	NTIMPIRAGEZA Athanase	Agronome communal Makamba	Agriculture	
30	MPAWENAYO Léonidas	Agronome communal Nyanza-Lac	Agriculture	
31	NDAYISENGA Philippe	Agronome communal Vugizo	Agriculture	

32	SAHINGUVU Salvator	Agronome communal/Mabanda	Agriculture	
33	IRAKOZE Cartas	Agronome communal Kibago	Agriculture	
34	NIMUBONA Paul	Agronome communal Kayogoro	Agriculture	
35	KABURA Gilbert	Vétérinaire communal Kayogoro	Elevage	
36	BUMAKO Léonidas	Vétérinaire communal Kibago	Elevage	
37	NTAHONVUKIYE Gilbert	Vétérinaire communal Makamba	Elevage	
38	BAYUBAHE Etienne	Vétérinaire communal Mabanda	Elevage	
39	BIZIMANA Dismas	Vétérinaire communal Nyanza- Lac	Elevage	
40	MBUTUYE J.Bosco	Vétérinaire communal Vugizo	Elevage	
41	NISUBIRE André	Chargé de la carte scolaire Nyanza lac	Education	
42	MUHIDI Léopold	Chargé de la carte scolaire Kayogoro	Education	
43	NIJIMBERE Rémy	Chargé de la carte scolaire Mabanda	Education	
44	BINGINGO David	Chargé de la carte scolaire Vugizo	Education	
45	SINDAYIGAYA Oscar	Chargé de la carte scolaire Makamba	Education	
46	SABIYUNVA Athanase	Chargé de la carte scolaire Kibago	Education	
47	NTAHOMEREYE Cyprien	Comptable communal Vugizo	Commerce	
48	NIZIGAMACyprien	Comptable communal Nyanza -Lac	Commerce	
49	NKWIRIKIYE Erenest	Comptable communal Mabanda	Commerce	
50	NKURUNZIZA Pascal	Comptable communal Kibago	Commerce	
51	NDAYIZEYE Eduard	Comptable communal Makamba	Commerce	
52	NININAILAZWE Francois	Responsable d'EM Makamba	Industrie et artisanat	
53	NTIBANTUNGANYA Jbosco	Responsable d'EM Mabanda	Industrie et artisanat	
54	NDAYIZIGIYE Désiré	Responsable d'EM Vugizo	Industrie et artisanat	
55	MANIRAKIZA Sylvestre	Responsable des RC F. Kibago	Approvisionnement en eau	
56	NIZIGIYIMANA Anastasic	Responsable des RC F. Makamba	Approvisionnement en eau	
57	NDIKUMANA Francois	Responsable des RC F. Kayogoro	Approvisionnement en eau	
58	NYANDWI Acher	Responsable des RC F. Vugizo	Approvisionnement en eau	
59	NDITIJE Gilbert	Responsable des RC F. Mabanda	Approvisionnement en eau	

60	NKUNZEMANA Léonidas	Responsable des RC E Nyanza-Lac	Approvisionnement en eau	<i>[Signature]</i> Pascal Kayogoro
61	NIBIRANTIZA Daniel	TPS Makamba	Santé	<i>[Signature]</i> Kayogoro
62	NITEZUMUKAMA Déo	TPS Kayogoro	Santé	<i>[Signature]</i> Kayogoro
63	NYANDWI Pascal	TPS Nyanza -Lac	Santé	<i>[Signature]</i> Kayogoro
64	SINDAYIHEBURA Lambert	TPS Mabanda	Santé	<i>[Signature]</i> Lambert
65	NDAYAMBAJE Philémos	TPS Kibago	Santé	<i>[Signature]</i> Philémos
66	NDAKURIYO Florent	TPS Vugizo	Santé	<i>[Signature]</i> Florent
67	NAHIMANA Déo	Forestier communal Mabanda	Forêt	<i>[Signature]</i> Déo
68	SINDAYIKIAYA Bénéot	Forestier communal Makamba	Forêt	<i>[Signature]</i> Bénéot
69	NDAYIZIYE Elie	Forestier communal Nyanza -Lac	Fôret	<i>[Signature]</i> Elie
70	Bucumi cassien	Forestier communal Kayogoro	Fôret	<i>[Signature]</i> Bucumi
71	KWIZERA Frody	Technicien Génie rural kayogoro	Transport et communication	<i>[Signature]</i> Frody
72	NIYONKURU Athanse	Technicien Génie rural Vugizo	Transport et communication	<i>[Signature]</i> Athanse
73	NDAGIJIMANA J Claude	Technicien Génie rural Mabanda	Transport et communication	<i>[Signature]</i> Claude